8ème Année PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 20 MARS 1918 No. 2

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Nos Orangistes

Celui qui a une notion juste et exacte sur la religion catholique considère cette Eglise si bien organisée comme un foyer de vertus, comme un puissant auxiliaire de l'Etat, comme la protectrice des sciences et des lettres.

Cette notion, nos tristes orangistes de l'Ouest sont loin de l'avoir et ils viennent encore d'en donner une preuve dans une réunion qu'ils ont eue tout dernièrement à Weyburn.

Là ils ont solennellement affirmé qu'ils ont le quasi-monopole de la loyauté. C'est pour cela, je suppose, qu'en 1825, l'Angleterre mit hors la loi leur société secrète et nuisible.

C'est pour cela qu'en 1837, ils formèrent des bataillons pour lutter contre l'avènement de la jeune Reine Victoria.

C'est pour cela qu'en 1870, quand Gladstone détruisit l'Eglise établie d'Irlande, ils déclarèrent à Belfast qu'ils jeteraient d'un coup de pied la couronne anglaise dans la Boyne comme ils y avaient déjà jeté Jacques II.

C'est pour cela qu'en 1837 ils incendièrent les édifices parlementaires à Montréal et que, sans l'ombre d'un prétexte, ils menacèrent de mort le bon et conciliant Gouverneur Général, Lord Elgin.

C'est pour cela qu'il y a à peine quelques mois, ils étaient décidés à plonger la Grande Bretagne dans les horreurs de la guerre civile, parce qu'ils n'avaient pas obtenu du gouvernement anglais, eux, population infime, la perpétration d'une monstrueuse injustice contre la majorité irlandaise.

Et ces gens dont la culture unique est le préjugé et la haine osent parler de loyauté et s'en dire les champions! Aussi ils calomnient avec rage une société, une Eglise dont la perfection les offusque.

* * *

A Weyburn, leurs orateurs ont affirmé que ce sont les membres des loges orangistes qui ont porté le Gouvernement-Union au pouvoir. Les dernières élections se sont donc faites non pas sur des principes qui intéressent le bien de l'Empire, mais sur des questions qui regardent l'influence d'une secte que tout homme bien pensant craint et méprise.

Ils ont excité leurs frères dans le fanatisme à calomnier le Pape, à le montrer toujours comme l'ennemi du Roi et l'adversaire de l'Etat. Et ils osent jouer ce rôle quand encore aujourd'hui tous les hommes supérieurs de l'Europe, croyants ou incroyants, s'arrêtent respectueux devant le Souverain Pontife dont le nom remplit le monde entier, devant cet être prodigieux, unique, incomparable, qui domine l'histoire, regarde passer les siècles, survit à toutes les ruines, enterre tout ce qui l'outrage et grandit dans le malheur encore plus que dans la prospérité.

Mais ces fanatiques ne savent-ils pas que Leibnitz disait que "selon lui, l'Europe et le monde devraient instituer à Rome un tribunal d'arbitrage présidé par le Pape pour connaître et régler tous les différends entre les Princes de la terre."

Ne savent-ils pas que le fameux ministre Pitt abondait dans le même sens lorsqu'il écrivait en 1794: "Il faudrait trouver de nouveau un lien qui nous unisse tous. Seul le Pape saurait former ce lien. Rome seule saurait faire entendre sa voix impartiale et non prévenue; car personne ne doute un instant de l'intégrité de son jugement."

Ne savent-ils pas que Lord Urquhart, à l'époque du Concile du Vatican, publia "son appel d'un protestant au Pape", dans lequel il affirme que "le droit des gens ne saurait être rétabli que par l'Eglise catholique et le Pape qui en est le chef?"

Nos orangistes canadiens ne savent rien de cela. Voilà pourquoi ils en veulent au Pape; ils menacent de leur haine et de leurs attaques la papauté dont un protestant célèbre, Léon Say, disait: "la papauté a le droit de dire à tous les gouvernements: "je vous ai vu passer", et nul gouvernement ne peut encore lui dire: "je vous ai vu disparaître."

* * *

Puis, à cette même réunion, ces orangistes ont lancé l'anathème contre l'Eglise caholique dont ils veulent la disparition. Pauvres gens! Ils s'imaginent nous faire peur. Quand l'Océan au loin ramasse ses tempêtes, prend son élan et vient jeter ses flots en furie contre le rocher aposté par la Providence à la garde de nos rivages, est-ce pour le rocher que nous tremblons? Les tempêtes ramassées par nos orangistes contre le roc de l'Eglise auquel Jésus a promis l'indestructibilité ne nous font pas trembler. Nous nous moquons des prophéties orangistes et nous pensons aux assertions du grand historien anglais Macaulay qui disait: "L'Eglise catholique a vu le commencement de tous les Gouvernements qui existent aujourd'hui et nous n'osons pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande Bretagne... Elle pourra encore être grande et respectée alors que quelque voyageur de la Nouvelle Zélande s'arrêtera au milieu d'une vaste solitude contre un arche brisée du pont de Londres pour dessiner les ruines de St. Paul."

Surtout à Weyburn nos orangistes ont soutenu que l'Eglise ne cherche qu'à étouffer la raison, qu'elle est l'ennemi de la science et de tout progrès, qu'elle favorise les ténèbres de l'ignorance et laisse croupir ses enfants dans les superstitions et l'erreur.

Et nous qui croyions que l'amour de l'Eglise pour la science était un fait écrit en lettres ineffaçables à chaque page de l'histoire du monde depuis dix neuf siècles!

Et nous qui pensions que toutes les grandes Universités qui ont fait durant des siècles la gloire de l'Europe, même celles d'Oxford et de Cambridge, devaient leur existence à l'Eglise catholique qui les a fondées, érigées, enrichies, disciplinées et gouvernées!

Les dogmes de l'Eglise, paraît-il, arrêtent le développement de l'intelligence et le progrès de la science!

Et nous, nous pensons au nombre incalculable de savants que l'Eglise catholique a suscités dans tous les siècles, dans toutes les branches et dans tous les rangs et nous sommes tentés de jeter à la figure de ces ignorants l'apostrophe virulente de M. Thiers, disant à la tribune du corps législatif en 1867: "L'Eglise n'a jamais empêché de penser que ceux qui ne sont pas faits pour penser."

L'un des créateurs de la science de l'électricité est Volta qui se glorifiait de sa croyance catholique.

De nos jours, parmi les plus grands noms de la science figurent Ampère, l'inventeur du télégraphe, et Cauchy qu'on a appelé le plus grand mathématicien de l'Europe, et tous deux étaient profondément catholiques.

Tous connaissent les services qu'a rendus à la science, à l'industrie, à l'humanité, M. Pasteur, par ses travaux et ses découvertes, et ce grand savant ne cessait de s'affirmer un enfant docile de l'Eglise.

Copernic était un moine: Roger Bacon, l'inventeur du télescope, était un jésuite: les montres à rouages et la machine à vapeur doivent leur origine au moine Gerbet devenu pape sous le nom de Sylvestre II: au diacre Giosa nous devons l'aimant et la boussole: au Père Guesmaz, jésuite portugais, la construction du premier aérostat, au Père Kircher, la lanterne magique.

Aujourd'hui encore comme dans tous les siècles passés, chaque branche des sciences humaines est cultivée avec le plus grand succès par des savants catholiques.

Que nos orangistes fassent preuve de leur ignorance aussi longtemps et aussi souvent qu'ils le voudront, qu'ils continuent à calomnier l'Eglise qu'ils ne connaissent pas et que, pour cela, ils n'aiment pas, celle-ci ne cessera pas de vivre, de grandir en faisant son œuvre bienfaisante sur le sol canadien où elle compte de nombreux enfants dévoués dont elle cherche à faire d'excellents citoyens.

SIMPLES NOTES

Le Dr Foght, dont le rapport était attendu depuis longtemps, semble ne pas se douter le moins du monde que l'école séparée et le français ont un droit constitutionnel dans notre province.

* * *

Nous savions déjà que l'organisation orangiste était à la tête de l'agitation contre le système bilingue dans la Saskatchewan, mais la convention annuelle de la Grande Loge provinciale—dont il ne faut pas manquer de lire le compte-rendu plus loin—nous en fournit la preuve formelle. Et elle nous prévient également que la campagne contre les écoles séparées et le bilinguisme va se poursuivre activement comme par le passé. Voilà au moins une offensive dont on ne cherche pas à faire mystère.

* * *

Dans les quelques semaines qui ont précédé la convention de Saskatoon, le Star *a mené une campagne à fond de train contre le français et les autres langues à l'école; pendant le même temps, le* Phœnix *observait une neutralité plutôt sympathique. Depuis la bataille du 21 février, le* Star *se tient à peu près coi et c'est au tour du* Phœnix *d'agiter la question des langues, mais d'une façon qui nous est entièrement favorable. Juste retour des choses: le fanatisme a cessé de tenir le haut du pavé et la voix du bon sens peut enfin se faire entendre!*

* * *

Le Star *de Saskatoon note avec satisfaction les passages du rapport annuel du Département de l'Education dans lesquels les inspecteurs se montrent peu favorables au bilinguisme et il ajoute qu'il n'y a pas de raison, aujourd'hui, pour accorder une considération spéciale au français. Le motif sur lequel notre confrère base son opinion est étrange et inattendu: il y a plus de Ruthènes que de Canadiens français, dit-il, dans la Saskatchewan!...*

* * *

Les Orangistes adressent un mot de gratitude aux différentes organisations qui les ont aidés dans leur lutte pour l'usage exclusif de l'anglais à l'école. Voilà une belle occasion qui s'offre aux Chevaliers de Colomb d'affirmer que ces compliments ne s'adressent pas à eux, car nous voulons croire encore qu'ils ont été calomniés par les journaux qui nous les ont représentés comme marchant la main dans la main avec les Orangistes et les Fils de l'Empire.

* * *

*M. Henri Bourassa a reçu de la part des évêques du Canada des lettres très élogieuses à propos de son important ouvrage "Le Pape arbitre de la Paix". Les amis acharnés de M. Bourassa et les journaux partisans, l'*Evénement *entre autres, n'ont pu cacher le vilain dépit et la jalousie mesquine qu'a suscités en eux cet hommage bien mérité rendu au sens catholique, au talent incontesté du courageux publiciste. L'*Evénement*, ayant poussé la mauvaise foi jusqu'à dénaturer le sens de la lettre de Mgr l'archevêque de Montréal, ce dernier lui a adressé une mise au point qui n'est rien moins que flatteuse. "Assurément, dit Sa Grandeur, ce n'est pas des articles de l'*Evénement *depuis un an surtout, que je dirai: "Il n'y a pas une ligne qui n'ait mon entière approbation."*

* * *

Un nouveau journal, la Défense, *vient d'être fondé à Windsor, Ont., qui sera l'organe des Canadiens de la partie occidentale de l'Ontario comprenant surtout les comtés de Kent et d'Essex. "Ce journal a pris pour devise une parole de feu l'abbé Beaudoin: "Vivre pour l'Eglise, ma race et ma langue". Nos meilleurs voeux de succès au nouveau confrère!*

* * *

Le 15 mars 1917, l'empereur Nicolas abdiquait; le 14 mars 1918, le congrès des soviets ratifiait le traité de paix avec les empires centraux. Une année a suffi pour que la révolution russe mette le pays complètement à la merci de l'ennemi.

* * *

D'après des renseignements de source autorisée, le pouvoir politique du parti ouvrier grandit vite en Angleterre, il peut être assez fort pour renverser le gouvernement actuel.

Nouvelle menace

Le rapport du Dr H. W. Foght sur le système d'éducation de la Saskatchewan

Le Dr H. W. Foght, un spécialiste de l'Etat de Washington, avait été chargé par le gouvernement provincial on s'en souvient, de faire une enquête complète sur notre système scolaire. Le Département d'Education vient de faire connaître les résultats de cette enquête. On en trouvera plus loin une analyse détaillée que nous recommandons à l'attention de tous nos lecteurs.

C'est ni plus ni moins un bouleversement radical du système actuel que recommande le Dr Foght. Il fait le procès du petit district scolaire tel qu'il existe aujourd'hui et conclut qu'il ne répond plus aux exigences modernes. Pour le remplacer, il préconise la formation, dans les limites de chaque municipalité, d'un district scolaire municipal unique placé sous le contrôle d'un bureau scolaire municipal.

Mais il ne s'agit pas simplement d'un district scolaire considérablement agrandi dans son territoire. En fait, ce nouveau district scolaire sera très différent de l'ancien. D'abord, des cinq membres faisant partie du bureau scolaire de la municipalité, trois seulement seront élus par les contribuables; les deux autres seront nommés par le gouvernement sur la recommandation de l'inspecteur. Chaque école se trouvera en outre dotée d'un gardien qui en sera généralement le maître.

L'inspecteur devient un personnage considérable avec des pouvoirs très étendus. Il ne se contente pas d'inspecter régulièrement les écoles d'un district déterminé; il a sous sa dépendance, dans chaque municipalité, des surveillants de son choix qui le tiennent au courant de tout ce qui s'y passe.

C'est purement et simplement la main-mise de l'Etat sur l'école. Que devient dans tout ceci le droit sacré des parents au contrôle de l'éducation de leurs enfants? Il se trouve tellement réduit qu'il n'existe pour ainsi dire plus. Avec deux commissaires officiels du gouvernement, un inspecteur et deux sous-inspecteurs, pour combien compteront les trois commissaires élus par le peuple, à supposer qu'ils ne partagent pas les vues de ces messieurs du gouvernement? Et puis, quelles garanties au point de vue de la compétence en matière d'éducation pourront bien offrir ces commissaires et ces surveillants nommés par le ministère? Osera-t-on affirmer que seule leur expérience d'éducateurs leur vaudra l'honneur d'être choisi pour ce poste de confiance? N'est-il pas à craindre qu'un bon nombre n'aient pour titre unique que leurs opinions politiques et l'influence dont ils peuvent disposer? On introduira là dans l'administration de l'école un élément bien dangereux, si l'on veut s'en tenir aux suggestions du Dr Foght.

La main-mise de l'Etat s'affirme de façon plus directe encore quand le spécialiste demande de placer toutes les écoles privées sous la surveillance du gouvernement. Cette surveillance, déjà existante depuis un peu plus d'un an, est purement arbitraire, de la façon dont elle s'exerce, et il va sans dire qu'on se propose de la rendre plus sévère encore.

Pour ce qui est des langues autres que l'anglais, elles ne pourront être enseignées qu'en dehors des heures régulières de classe. Notre savant docteur ne fait naturellement aucune différence pour le français, à qui la loi réserve cependant un traitement spécial. On ne peut supposer qu'il ignore nos règlements scolaires qu'il est chargé de réformer. Quand il s'abstient de faire la moindre allusion au français, c'est donc de propos délibéré et par pure habileté d'escamoteur.

Mais cette omission volontaire n'est pas la plus importante que nous relevons dans le rapport de l'enquêteur. Le nouveau système proposé ne prévoit que des écoles publiques. Or la loi scolaire actuelle reconnait un droit clairement établi à des écoles séparées pour la minorité. Le Dr Foght conseille ainsi toute une révolution sans avoir l'air d'y toucher. Il n'ignore pas assurément que la suppression des écoles séparées est une très grosse affaire qui ne peut s'accomplir ainsi d'un trait de plume, mais il juge sans doute plus prudent de l'esquiver et de laisser aux intéressés le soin de se débrouiller.

L'agrandissement du district scolaire n'entraine pas forcément la suppression du droit de la minorité à ses écoles séparées. En fait, le principe pourrait être sauvegardé tout aussi bien sous le nouveau régime municipal qu'il l'est sous le régime actuel; mais notre réformateur préconise dans chaque municipalité rurale, *one single municipal school district.* Ce petit *single*, avec son air innocent, décrète la mort sans phrase de l'école séparée.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point le gouvernement se trouve engagé à obéir aux suggestions du Dr Foght. Quelques-unes sont excellentes et seront acceptées de tous sans difficulté. D'autres sont discutables et d'une réalisation difficile. Pour nous, Franco-Canadiens, nous n'avons pas de grands avantages à en retirer et nous pouvons en redouter de graves conséquences. Cependant le principe de l'école séparée nous offre un solide terrain de résistance que nous aurons à cœur de défendre jusqu'au bout.

L'augmentation des taux de transports est entrée en vigueur

Le gouvernement a autorisé l'augmentation du tarif pour le transport des marchandises et des voyageurs. On sait que l'augmentation est d'environ 15 p.c. Elle est entrée en vigueur le 15 mars et sera maintenue jusqu'à un an après la fin de la guerre.

La mesure donnera au Canadien Pacifique un profit supplémentaire de treize millions, en se basant sur les opérations des années précédentes; mais ce profit sera taxé.

L'Ouest canadien avait protesté énergiquement contre ce projet d'augmentation et l'on était sous l'impression qu'elle ne serait pas autorisée; mais la volonté populaire a dû être sacrifiée à d'autres influences puissantes.

Le mouvement de protestation est très actif

Le mouvement de protestation contre la convention de Saskatoon s'est développé à travers toute la province avec une rapidité étonnante. Chaque jour nous apprenons que de nouvelles commissions scolaires ont adressé leur démission à la *Saskatchewan School Trustees Association* et avisé en même temps le gouvernement de leur attitude. La publication des deux lettres types, dans notre dernier numéro, a répondu à la demande d'un bon nombre de commissions et toutes ont maintenant entre les mains tous les éléments voulus pour élever la voix, comme elles sont d'ailleurs toutes désireuses de le faire.

Notre mouvement de protestation est suivi avec intérêt—pour ne pas dire avec sympathie—par une partie de l'élément anglo-canadien de la province. Le *Phoenix* a reproduit en entier les deux lettres au premier ministre et au secrétaire de la *Saskatchewan School Trustees Association.* De plus, comme il l'avait déjà fait la semaine précédente, il a donné un bon résumé de notre dernier article sur la question.

A signaler encore, dans le même journal, une lettre ouverte d'un délégué qui relève les nombreuses irrégularités commises à la convention de Saskatoon et affirme que celle-ci ne représentait nullement les commissaires d'école de la province, d'après ce correspondant il n'y avait sur les 3000 que 25 délégués parfaitement en règle, c'est-à-dire choisis par l'assemblée annuelle des contribuables.

Le Parlement fédéral est ouvert

Le Parlement fédéral s'est ouvert lundi dernier sans aucun apparat. Dans la matinée, on a procédé à l'élection du président. M. E. N. Rhodes, l'ancien président a été réélu sans opposition. Dans l'après-midi, le gouverneur général a lu le discours du trône en anglais et en français, dans la salle du Sénat.

Le discours du trône rappelle le renforcement de l'armée canadienne par la mise en vigueur de la loi du service militaire. Il annonce que la loi du service civil sera amendée de façon à ce que toutes les nominations soient faites uniquement au mérite. Des mesures législatives seront également prises pour encourager la production agricole. Un projet de loi sera présenté accordant le droit de vote aux femmes, un autre concernant l'imposition d'une taxe sur les profits de guerre. Le gouverneur général annonce qu'en vue d'assurer la pleine coopération entre le gouvernement canadien et celui des Etats-Unis, il a été établi une mission militaire canadienne à Washington et un bureau de commerce de guerre à Ottawa. Le discours du trône fait encore allusion à la prohibition et à l'enregistrement de tous les hommes et femmes à partir de 16 ans, qui devront être ratifiés par la Chambre. Des mesures seront également prises pour venir en aide à Halifax.

Les écoles bilingues sont les meilleures

La lettre suivante a paru dans l'un des récents numéros du *Herald* de Prince-Albert:

Monsieur l'Editeur du "Herald"
Prince-Albert, Sask.

Monsieur l'Editeur du "Herald"

Les résolutions passées par certaines sociétés de langue anglaise, les articles de certains journaux relativement à la Convention des Commissaires d'école de la Province de la Saskatchewan, tout cela prouvé que l'on se méprend étrangement dans les cercles de langue anglaise sur les sentiments des Canadiens français relativement à l'enseignement de l'anglais dans nos écoles.

Monsieur l'Editeur, [illegible] avoir la bonté de [illegible] par la publication de cette lettre que nous, Canadiens français, nous comprenons tellement la nécessité de l'enseignement de l'anglais [illegible] conformément [illegible] la Province [illegible] [illegible]

[illegible] sur le mouvement pédagogique du monde. Certainement que [illegible] affirmations [illegible] demandes qui ne [illegible] gences fanatiques [illegible] rabondamment.

Monsieur l'Editeur, [illegible] je vous prie à tous ces "Bengales" à outrance, que nous, Canadiens-français, nous tenons tellement à apprendre l'anglais que nous voulons que nos enfants le parlent plus correctement et plus élégamment que ne le parlent les enfants de langue anglaise.

Et c'est pour parvenir atteindre ce but que nous voulons conserver notre langue française qui est comme la clé qui nous ouvre le trésor de la langue anglaise en même temps qu'elle nous permet de nous mouvoir à l'aise dans le palais des Rois d'Angleterre et de comprendre sans traducteur la devise de ces mêmes rois!

Si les Anglais de cette Province et des autres Provinces anglaises du Dominion continuent leur mouvement pour supprimer le français dans notre système scolaire, ils ne prouveront qu'une chose, à savoir qu'ils ont décidé de paralyser l'enseignement de l'anglais [illegible], et partant qu'il ont décidé de creuser davantage le fossé qui sépare les deux éléments égaux qui se partagent le pays: les Anglais et les Canadiens français. Car tant que le Canada restera une possession anglaise, nous serons toujours, nous Canadiens français, des sujets britanniques tout aussi bien que le sont les Anglais qui nous viennent même d'Angleterre. Ceci est trop évident pour qu'il soit nécessaire de le démontrer. Jamais il [illegible] entrer dans la tête bien organisée de qui que soit que les Canadiens français de ce Dominion puissent être considérés par la Couronne d'Angleterre ou par ses représentants comme [illegible] [illegible]

C'est donc bien compris. Mo[illegible] [illegible]

[illegible] Province.

Votre [illegible]

Louis [illegible] Adam

Ceux de la Saskatchewan

Une bienveillante appréciation de l'action patriotique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Le [illegible] de Québec [illegible]

En Saskatchewan les Canadiens français tiennent bon également sur les positions [illegible] et ils [illegible] constamment [illegible] renforcer. La colonisation leur [illegible] de bon sang et de leur foi. Le centre français de Marcelin, Saskatchewan du nord, saluait naguère l'arrivée de la vingtième famille ou à peu près, lui venant du [illegible] comté de Vaudreuil-Soulanges, province de Québec.

Et nos Canadiens transplantés en Saskatchewan n'entendent pas badinage quand il s'agit du respect de leurs droits. Naguère, encore, à Gravelbourg, ils refusaient de répondre à certain questionnaire du gouvernement fédéral, jusqu'à ce qu'on leur eût fourni des formules en français, et ils obtenaient bientôt satisfaction.

Ces ardents patriotes de Gravelbourg, Saskatchewan méridionale, n'auront donc surpris personne, lorsque tout récemment, en un geste large et édifiant, ils offraient en cadeau à leur digne archevêque, S. G. Mgr Mathieu, un immeuble évalué à $12,000, afin d'assurer la fondation, chez eux, d'un collège français, classique et commercial, qui sera le premier établissement catholique du genre en cette province, et qui s'ouvrira dès cette année. C'est un événement remarquable, gros des plus fécondes conséquences: il va assurer à la Saskatchewan le bienfait de l'éducation commerciale à base catholique et française, comme le Manitoba, l'Alberta, l'Ontario et les Provinces Maritimes, après la province de Québec, en jouissent déjà.

Toujours soucieux, selon les meilleures traditions canadiennes françaises, d'assurer à ses ouailles catholiques, de nationalités diverses, des avantages égaux, Monseigneur l'Archevêque de Régina, tout en ratifiant la fondation de Gravelbourg, a résolu d'ériger un collège catholique de langue anglaise dans sa ville épiscopale.

Ce mouvement de progrès, qui emporte vers les sommets de la survie définitive et de la conservation de leur caractère ethnique, nos valeureux compatriotes de la Saskatchewan, s'explique plus aisément quand on réfléchit à la clairvoyance et ferme direction qu'y imprime, sous l'égide de Monseigneur l'Archevêque de Regina, de Monseigneur l'Evêque de Prince-Albert et de leur dévoué clergé, l'infassable *Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.* Constamment en éveil, celle-ci poursuit sa mission avec un zèle indéfectible, organisant les [illegible], les tenant étroitement unis [illegible] dans un esprit de combativité [illegible], appuyant leurs revendications, soutenant leurs [illegible], leur inspirant sans cesse l'ambition de faire plus et mieux, et leur en indiquant les moyens pratiques, dont ses directeurs patriotes s'emploient, tout le temps, à faciliter l'application et à assurer l'efficacité. A ce prix l'A. C. F. C. S. a déjà obtenu des résultats merveilleux et elle en a préparé de plus appréciables encore, qu'un avenir prochain ne manquera point de nous révéler. C'est ce qui ressort des délibérations de la convention annuelle que l'A. C. F. C. S. a tenue, modestement—à cause du temps de guerre—à Prince-Albert, le 16 janvier, et de l'intéressant [illegible] du Secrétariat permanent de l'A. C. F. C. S. avait préparé, à cette occasion, exposant les plus récents travaux et les projets féconds de l'Association.

Celle-ci, d'ailleurs, n'a-t-elle à son crédit que d'aider à maintenir et à développer son vaillant organe *le Patriote de l'Ouest*, et à faire rayonner dans toute sa province la belle flamme d'action qu'il lui insuffle, à cœur d'année, qu'elle aurait déjà bien mérité des amis de [illegible] française [illegible] Amérique.

"Si j'étais roi!"

Chers lecteurs,

Je ne lis pas ordinairement "La Presse", j'ai bien trop d'ouvrage à faire pour m'amuser à des bêtises pareilles. Cependant, quand il m'en tombe un numéro entre les mains, et que l'envie me prend de feuilleter cet indigeste tas de papier barbouillé, je vais tout droit à la page où le "Père La Débauche" [illegible]. Il n'y a que là qu'on ait un peu de chance de trouver quelque chose de sensé, quoiqu'on n'y trouve le plus souvent que des bêtises comme dans le reste du journal.

Ainsi, je lisais l'autre jour son article "*Si j'étais roi*". En dépit du langage trivial dont ne départit jamais La Débauche, cet article contient la plus sanglante satire de toutes nos bêtises modernes sur la liberté, l'égalité, la fraternité, la démocratie, et le reste. C'est même à se demander comment, à "La Presse", ils ont pu se décider à imprimer des choses aussi sensées. Je me suis souvent demandé comment "La Débauche", qui est évidemment un homme de grand bon sens, s'obstinait à parler si mal que ça. Je crois avoir trouvé la solution. S'il s'avisait d'écrire dans le langage de tout le monde, jamais il ne pourrait faire accepter ses articles dans ce journal de Jocrisses: pour faire passer la justesse des idées, ils veulent au moins la trivialité du langage. D'ailleurs, évidemment, ils ne comprennent pas ce que La Débauche veut dire.

Donc dans cet article, il nous montre qu'il faut une autorité "dans la paroisse", si l'on veut que les affaires y marchent tant soit peu: et que si cette autorité est obligée de s'y soumettre aux fantaisies de monsieur Tout le monde, et de se contenter du rôle d'un gendre soumis à la suprême direction d'une belle-mère revêche et acariâtre, alors cette autorité, qu'elle s'appelle roi ou président de la république, ne peut plus remplir ses fonctions, et ne sert plus à autre chose qu'à recevoir son salaire: sans profit pour le public.

En conséquence, La Débauche propose, comme unique moyen d'assurer la tranquilité publique, le rétablissement de l'autorité royale qui ferait mettre dans un sac tous les députés et les agitateurs politiques, et jetterait le sac à l'eau. Et pour ma part je fais comme Catherine, et j'approuve complètement l'idée de La Débauche. Quand à ce qu'il propose ensuite de fourrer dans le même sac les avocats, les financiers et les journalistes, je crois qu'il va un peu loin. Il en faut de tous ces gens-là. Mais ils auraient besoin d'avoir les ongles un peu rognés, et d'être tenus à l'œil par une autorité à la poigne forte qui les empêcherait de mettre le trouble dans la "paroisse" pour le seul profit de leurs combinaisons louches.

Mais quand même [illegible] qu'il n'y a bien rien que "La Débauche" à pouvoir faire imprimer tout cela dans un journal comme "La Presse".

Un Sauvage.

L'UN DE NOS CENTRES PROSPERES

Meyronne, Sask.

Son origine, ses progrès et ses avantages.---

Comment a grandi et prospéré rapidement une petite colonie fondée en 1909 par quelques Français entreprenants et énergiques.--Une région merveilleusement adaptée à la culture du blé.--Cultivateurs heureux de leur sort.--Il y a de la place pour de nouveaux colons.

MEYRONNE, jolie petite ville bâtie sur la ligne du Canadien Pacifique, qui va de Moose-Jaw à Shaunavon, n'a encore que quatre années d'existence. Commencée seulement au mois de juin ou juillet 1913, elle s'est développée assez rapidement au point que tous ceux qui la visitent aujourd'hui ne peuvent s'empêcher de dire tout de suite que c'est une des plus grâcieuses, en même temps que des plus actives de cette portion sud de la Saskatchewan.

Les débuts de notre colonie, comme ceux de notre petite ville, ont été des plus modestes. D'autres ont été fondées à grand renfort de réclame: la presse du Canada et des Etats-Unis a redit leur nom à tous les échos. Tout au contraire, notre petite paroisse n'a jamais fait parler d'elle dans les journaux jusqu'à ces derniers temps. Les avantages seuls qu'on y rencontre en nombre considérable: terres splendides d'une merveilleuse fécondité, foin et eau abondance, absence de pierres sur la plupart d'entre elles, climat si approprié à la culture du grain que jamais la récolte n'a été entièrement détruite par la grêle, la gelée ou la sécheresse, tous ces avantages et eux seuls ont fait que notre colonie est devenue, sans réclame et sans bruit, l'une des plus prospères de la province.

* * *

Un coup d'oeil en arrière sur les neuf années de notre existence peut facilement convaincre les plus incrédules de ce qui vient d'être avancé.

En 1909, au printemps, toute cette contrée, éloignée de soixante à quatre-vingt milles de la ligne principale du Canadien Pacifique, n'était qu'un immense désert, parcouru seulement de temps à autre par quelques "*cow-boys*" à la recherche des boeufs ou des chevaux sauvages, alors seuls occupants de cet immense territoire. Depuis un an seulement ou dix-huit mois, quelques colons s'étaient aventurés, au sud de la toute petite ville de Moose Jaw, au delà de ce que l'on appelle aujourd'hui les buttes du Lac Johnson. Epars à de grandes distances dans la plaine, loin de tout centre d'approvisionnement, n'entendant partout sur leur passage, lorsqu'ils allaient à la ville ou en revenaient, que des paroles propres à les décourager, il leur fallait assurément une grande dose d'énergie et d'endurance pour ne pas prêter l'oreille à tous les propos intéressés qui prétendaient que cet immense pays n'était en aucune façon propice à la culture. Cependant, malgré les grosses difficultés du début, ils tinrent bon, plantèrent leurs tentes et commencèrent à défricher. D'autres colons les suivirent, et le flot des émigrants augmentant toujours, les plaines les plus reculées furent visitées.

C'est ainsi que, au printemps de 1909, quelques Français entreprenants et énergiques vinrent fixer leurs tentes par ici, dépassant de vingt-sept milles les colons les plus éloignés de Moose Jaw, et essayèrent de fonder une paroisse. Au mois de juillet, Monsieur l'abbé J. Bois, notre curé actuel, vint leur apporter le secours et les consolations de la religion. L'année d'après, le nombre des catholiques augmentant, on résolut de bâtir une petite chapelle de 20 par 30.

Les choses allèrent leur train jusqu'en 1913, époque de l'arrivée du chemin de fer. A ce moment-là on décida unanimement de transporter la petite chapelle à la station, éloignée de trois milles, et depuis lors, nos progrès ont été constants. Car, non seulement notre petite ville peut, de l'avis de tous, se vanter d'avoir les plus beaux magasins et les plus vastes des environs, cinq élévateurs à grain, dont un coopératif, une belle école en briques, et tout ce qui est nécessaire aux fermiers du voisinage, mais le fait que notre église est aujourd'hui un superbe bâtiment de quatre-vingt-douze pieds de long, témoigne que nous avons grandi au point de vue catholique, comme à tous les autres.

* * *

C'est donc pour répondre aux demandes réitérées, venant toutes les semaines de partout, pour avoir des renseignements sur notre localité, qu'un comité de paroissiens s'est décidé à s'adresser, par la voie du journal, à tous les Canadiens français de l'Est et des Etats-Unis, pour leur donner en une fois, un résumé de tous les avantages qu'ils peuvent rencontrer chez nous, s'ils désirent, pour une raison ou une autre, venir s'établir dans l'Ouest. A ceux-là, nous ne dirons pas que tout est concentré ici, et qu'il n'y a rien ailleurs. Non. Nous leur dirons seulement ceci: venez, voyez, comparez et faites votre choix. Voulez-vous des terres fertiles, rapportant, bon an mal an, une moyenne de vingt-cinq à quarante minots de blé et soixante à quatre-vingts minots d'avoine, sans compter le lin et les autres grains, avec ou sans bâtiments, tout en culture ou seulement en partie défrichées, vous trouverez autour d'ici un très grand choix, à des prix très raisonnables. N'attendez pas que le prix ait monté, comme cela aura lieu certainement avant bien des années.

Surtout ne vous laissez pas arrêter par des questions enfantines. Alors que presque tout le blé du Canada vient des trois provinces de l'ouest, et particulièrement de la Saskatchewan, on reçoit encore des lettres demandant si l'on trouve facilement de la farine à pain dans notre province. Nous appelons avant tout l'attention des Canadiens sur ce fait. Deux fois par an, les chemins de fer organisent des excursions: en hiver pour emmener les colons de l'Ouest se promener dans l'Est, et en été, pour amener, à des prix dérisoires, les gens de l'Est travailler à gros salaires dans l'ouest. N'est-ce pas là une des preuves les plus évidentes de la prospérité qui attend tout cultivateur sérieux venant s'établir parmi nous ?

De cette prospérité réelle, et non pas imaginaire, les exemples pourraient se citer par centaines. Qui donc, par ici, oserait nous démentir, si nous disions que des colons, comme les deux Monette, Victor et Ulric, Maurice Auvray, Paul Laville, tous les frères Verhelst, Edouard Roy, Napoléon Fauchon, Joseph Jetté, les frères Baonville, et beaucoup d'autres encore, sont venus ici, il y a cinq, six ou sept ans avec peu ou point de capital, et aujourd'hui, toutes leurs dettes payées, valent en terres et en roulant dans les dix, quinze, vingt et quelques-uns jusqu'à quarante mille piastres.

L'un deux écrivait ces jours derniers à un de ses amis la lettre suivante dont nous tenons l'original à la disposition de tous: "Vous vous rappelez comment j'ai débuté en 1911. Arrivé ici avec deux de mes frères, nous avons eu bien de la peine à vivre les premières années. Quatre boeufs et une charrue, c'était tout notre avoir, avec cinq piastres en poche. Mais Dieu aidant, nous nous sommes tirés d'affaire. Ah! certes, certes, ce n'était pas encourageant de s'en aller avec une charge de blé à soixante-cinq milles, à Morse, rester huit jours en voyage et vendre son grain pour le prix que les gens de Morse voulaient bien vous offrir. Mais le chemin de fer est venu, et avec lui l'aisance et la prospérité. Aujourd'hui nous sommes tous établis sur deux ou trois quarts de section chacun, et pour ma part, je ne crains pas de dire que, sans être un gros richard, je me sens aussi heureux qu'un millionnaire, car je n'ai rien à désirer: ma ferme est toute cultivée, en plein rapport, mes animaux et mes instruments agricoles, au grand complet, y compris un engin à huit charrues sont tous payés, j'ai une belle et grande écurie une maison très jolie et très confortable. Puisque par ailleurs j'ai une excellente épouse et de bons enfants, pleins de santé, que puis-je désirer de plus, sinon que le Bon Dieu me continue ses bénédictions. Pour sûr que je ne changerais pas volontiers ma ferme pour bien d'autres et qu'à aucun prix je ne voudrais retourner travailler péniblement comme je le faisais autrefois."

La discrétion nous empêche de donner le nom de cet homme heureux, de peur de lui attirer une correspondance chargée, qui ne ferait que lui causer un surcroît de travail dont il n'a pas besoin. Mais nous ne craignons pas de dire que beaucoup d'autres que lui sont dans les mêmes sentiments: témoin celui qui nous disait l'autre jour: Surtout ne mettez pas mon nom en avant, car cela nous amène trop d'acheteurs, et je suis bien loin de vouloir vendre.

En résumé, à tous les Canadiens désireux de s'établir dans l'Ouest, nous ne craignons pas de dire: Visitez différentes places, n'oubliez pas Meyronne, décidez-vous en connaissance de cause, et vous pouvez être sûrs d'avance que vous n'aurez jamais à vous en repentir.

Pour le comité Franco-Canadien de Meyronne,

J. Bois, ptre, curé.

P.S.—Pour plus amples renseignements, s'adresser à notre curé, Monsieur l'abbé J. Bois qui se fera toujours un plaisir de répondre par retour du courrier.

Ce que d'autres disent de Meyronne

LE 18 juin 1917, le Canadien Pacifique reliait directement notre ligne à Moose-Jaw par l'embranchement Assiniboia-Expanse-Moose-Jaw. Ce jour-là un train spécial rempli de touristes et d'hommes d'affaires se rendait de Moose Jaw à Shaunavon. Le train s'arrêta ici cinq à dix minutes, trop peu de temps, au gré des voyageurs, qui ne se lassaient pas d'admirer notre petit village si jeune et pourtant si prospère. Tous, sans exception, disaient que la vérité dépassait de beaucoup ce qu'on leur en avait dit. Or voici ce que publiait la brochure illustrée que tous les voyageurs avaient en mains:

"La prochaine station après Woodrow, à quinze minutes de là, c'est Meyronne. Ce village est exactement à quarante milles d'Assiniboia, à l'ouest, et à l'heure qu'il est, a une population d'au moins 250 habitants. Au début, le Canadien Pacifique avait l'intention de n'y faire qu'un simple arrêt. Quatre blocs seulement furent arpentés, et même après l'achèvement de la ligne, la Compagnie ne voulut y bâtir une station que quand toutes les autres villages sur la ligne eurent la leur. *Malgré tous ces obstacles, Meyronne s'est développé.* Il a déjà dix blocs de bâtis, et *beaucoup de gens le considèrent comme le point le plus commerçant sur la ligne.* Les magasins y sont les plus beaux, les plus vastes et les mieux dirigés de cette partie de la province... L'année dernière (1916-17) une quantité "*monstre*" de grain a été expédiée de cette station, et, à moins que l'imprévu ne se réalise, cette année (1917-18) la quantité sera encore plus grande (et elle ne fait que s'accroître d'année en année). Une indication de l'importance de ce village, c'est que maintenant, (avec sa jolie station d'un style tout moderne) Meyronne peut se vanter d'avoir la plus grande plateforme sur toute la division."

Et alors la brochure s'étend complaisamment sur tous les avantages que l'on peut trouver dans notre petit village de Meyronne

Or, voulez-vous savoir ce que l'on peut trouver ici :

5 élévateurs, dont un coopératif.

1 hôtel de première classe, splendidement tenu.

2 restaurants.

1 boulangerie.

1 pâtisserie.

1 boucherie.

3 magasins généraux de premier ordre.

1 magasin de fer et quincaillerie, de l'avis de tous le plus beau et le mieux tenu de toute la ligne.

1 magasin de harnais et cuirs.

1 magasin de meubles.

1 avocat.

1 pharmacien-droguiste.

2 médecins.

2 vétérinaires.

1 cordonnier.

1 forge.

1 modiste.

2 barbiers.

2 bureaux d'affaires.

1 banque.

2 cours à bois.

5 cours à machineries.

1 ferblantier.

4 dépôts de charbon.

1 dépôt d'huiles et essences.

3 écuries de louage.

1 buanderie.

1 salle de billards.

3 marchands d'automobiles.

1 garage.

1 théâtre.

2 petites usines électriques.

1 pompe à incendie.

1 église catholique, nouvellement agrandie.

1 église protestante.

1 magnifique école en briques.

1 imprimerie pourvue d'une linotype.

1 journal hebdomadaire.

Voilà quelle est à l'heure présente notre petite colonie et paroisse dont le village de Meyronne est le centre. Aussi nombre de canadiens s'y établissent tous les jours, et un plus grand nombre s'annoncent pour ce printemps: si bien qu'avant longtemps LaFlèche, Gravelbourg, Meyronne, Ferland (une mission de Meyronne, comme autrefois LaFlèche, aujourd'hui devenue paroisse) et Ponteix finiront un jour par se joindre et feront, c'est du moins notre espoir, un bloc solide qu'il sera difficile d'entamer. Aussi ne s'étonne-t-on pas que la brochure déjà citée termine sa notice en disant: *Dans quelques années Meyronne sera nécessairement un centre très important.*

UN TÉMOIN DU DÉBUT.

Impressions de Retour de Meyronne

TROIS années de guerre: deux blessures devant l'ennemi: hospitalisation dans douze hôpitaux différents voilà le bilan de l'emploi de mon temps depuis que je quittais Meyronne en 1914.

Puisqu'une réforme temporaire d'un an me permet de revoir ce cher Meyronne et ses habitants, laissez-moi vous dire aujourd'hui quelles sont mes impressions de retour.

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur l'abbé Bois, curé de Meyronne, de l'accueil si cordial qu'il avait organisé pour nous recevoir, ma famille et moi. Je remercie également tous ceux qui se sont joints à cette magnifique manifestation. Elle nous a prouvé combien les coeurs de Meyronne sont sensibles et reconnaissants. Loin d'avoir mérité de tels honneurs, je les accepte cependant, au nom de tous ceux qui ont défendu et défendent encore la Patrie si injustement attaqué par le farouche agresseur.

Mais, quels changements à mon arrivée ici! Quelle transformation! Depuis trois ans, malgré la guerre, notre petit village est devenu presque ville. Notre église, devenue trop petite, est en voie d'agrandissement. Dans quelques années elle sera trop petite encore: alors, nous construirons l'église définitive avec des matériaux plus robustes.

Trois choses m'ont frappé à mon retour à Meyronne et dans ses environs:

1o. La grande aisance des commerçants et fermiers que j'avais connus autrefois "homesteaders".

2o. Le nombre considérable de nouveaux catholiques et principalement de Canadiens.

3o. L'avenir de prospérité que réservent à leurs cultivateurs les terrains de première classe des alentours, au moment où l'Europe affamée par la guerre compte sur la production de l'Amérique. Quiconque n'est pas appelé sous les armes accomplira son devoir de l'heure présente en contribuant à l'augmentation des denrées nécessaires aux Alliés. Beaucoup de terrains sont encore libres: à nous catholiques de les cultiver et de nous grouper le plus possible.

Quelle a été ma joie de revoir mes amis, ici et de conter mes péripéties! Quelle immense satisfaction de contempler cette plaine grandiose, de lever la tête librement sans crainte des balles et des obus, alors que les champs de France et de Belgique sont dévastés par la brutalité de la civilisation moderne. Vous ne connaissez pas votre bonheur d'être ici. Que de gens donneraient gros pour être à votre place:

Posséder un sol aussi fertile sous le climat le plus sain du monde; avoir la liberté de pratiquer votre religion: vivre la vie de famille: posséder l'aisance et même la richesse, vous êtes, chers lecteurs du *Patriote* de l'Ouest Canadien et en particulier de Meyronne, les gens les plus heureux au monde.

B. SOURY-LAVERGNE.

L'enquête sur le système d'éducation de la Saskatchewan

Le Dr H. W. Foght fait connaitre ses conclusions et préconise une révolution complète dans l'état de choses existant.

SOMMAIRE

Suppression du district scolaire actuel et formation, dans chaque municipalité, d'un district scolaire municipal unique.—Les commissaires d'école sont remplacés par un bureau municipal d'éducation composé de cinq membres, dont trois élus par les contribuables et deux nommés par le gouvernement, sur la recommandation de l'inspecteur.—Il y a en outre un gardien pour chaque école.—Pouvoirs étendus donnés aux inspecteurs—Double système d'inspection: provinciale et locale—Les écoles privées sous la surveillance du gouvernement—Les langues autres que l'anglais ne devraient être enseignées qu'après les heures régulières de classe.

Le département de l'Education vient de publier un résumé officiel des jugements et des recommandations du Dr H. W. Foght, spécialiste des écoles rurales dans l'Etat de Washington, qui a été chargé par le gouvernement provincial de faire une enquête complète sur le système d'éducation de la Saskatchewan.

C'est la première fois qu'un gouvernement invite ainsi un citoyen à l'emploi d'un autre pays à faire une étude de son système scolaire. Le Dr Foght a fait une étude spéciale des conditions physiques et rurales du pays afin de déterminer ses besoins en matière d'éducation.

Le sommaire officiel du rapport couvre six colonnes de journal en texte serré: nous ne donnerons donc qu'un résumé de ce sommaire.

Considérations générales

La réorganisation finale des écoles doit être accomplie par les éducateurs capables de la province qui consacrent leur vie à la cause de l'éducation. Les facteurs déterminants sont les suivants:

1. La population de la province n'a pas tiré partie de l'école aussi complètement qu'elle aurait dû le faire:

2. Le système actuel d'organisation et d'administration de l'école, dans les district ruraux en particulier, n'est plus approprié:

3. Pour différentes raisons il est difficile de former et de retenir dans la profession un nombre suffisant d'instituteurs bien préparés:

4. Les écoles s'adressent moins à l'enfant normal qu'à l'enfant exceptionnel et ne favorisent pas l'initiative individuelle.

5. Le système d'examens est très discutable:

6. La santé du corps et les conditions hygiéniques a l'école ont été l'objet de peu d'attention jusqu'à présent:

7. Les écoles doivent recevoir un appui plus sérieux que celui qu'elles ont eu.

Organisation et administration de l'école

Le district d'école local a eu son origine en Nouvelle Angleterre et est fait pour répondre aux besoins d'un pays de pionniers. Aujourd'hui, tous les éducateurs sont d'accord pour dire que le petit district n'est plus de saison et devrait être remplacé par un mode d'administration plus effectif. L'enquête conclut: (1) Les bureaux scolaires des petits districts sont ineffectifs et impraticables; (2) les commissaires dirigent souvent mal leurs efforts; (3) il y a inégalité dans le support des écoles: (4) il y a des abus dans le choix des instituteurs; (5) les petits districts sont incapables de satisfaire les besoins modernes.

L'enquête recommande une réorganisation complète des districts scolaires existants, comme suit:

1. Abolition de tous les districts d'école tels qu'organisés actuellement en dehors des villages incorporés et des districts de ville et formation pour toutes les écoles se trouvant en entier ou en partie dans chaque municipalité rurale, d'un seul district scolaire municipale.

2. Abolition des commissaires d'écoles actuels et organisation, à la place, d'un bureau municipal d'éducation, avec des gardiens pour chaque école de la municipalité.

3. Le bureau municipal d'éducation devra comprendre de préférence cinq membres devant garder leur charge pendant trois ans chacun, trois membres devant être élus par les électeurs réguliers de la municipalité et deux nommés par le ministre de l'Education, sur recommandation de l'inspecteur.

4. Le bureau municipal d'éducation choisira un secrétaire permanent, de préférence le secrétaire du conseil municipal, de façon à former le lien entre le bureau d'éducation et le conseil municipal.

5. Les membres du bureau municipal d'éducation seront seulement remboursés de leurs dépenses: le secrétaire aura une compensation raisonnable pour son travail.

6. Les pouvoirs du bureau municipal scolaire seront les mêmes que ceux du bureau de district actuel, auxquels pourront s'en ajouter quelques-autres, notamment:

(a) La nomination, pour chaque école de la municipalité, d'un gardien qui fera rapport de temps en temps au bureau municipal scolaire et fera des recommandations pour l'amélioration de l'école, le programme scolaire, etc.

(b) La fixation du taux de la taxe nécessaire pour soutenir les écoles de la municipalité, laquelle taxe sera imposée par le conseil municipal.

(c) L'élection de tous les instituteurs nécessaires pour les écoles de la municipalité, y compris les surveillants, sur la nomination d'un bureau provincial d'instituteurs.

(d) Construction et entretien de toutes les écoles requises pour que tous les enfants d'âge scolaire puissent recevoir une instruction satisfaisante: abolition des écoles inutiles et arrangements pour le transport des enfants demeurant à plus de trois milles de l'école la plus proche.

(e) Pouvoir de consolider les écoles et d'organiser des "high schools" ruraux agricoles.

Inspection et surveillance professionnelle de l'école

Pour assurer une surveillance professionnelle effective des écoles, qui fait grandement défaut, l'enquête recommande:

1. *Développement* graduel d'un système double de surveillance, provinciale et locale.

2. Augmentation du nombre des inspecteurs provinciaux.

3. Etablissement de chaque municipalité comme district de surveillance locale.

4. Maintien de la haute qualité des inspecteurs provinciaux en choisissant de nouveaux inspecteurs parmi les éducateurs les meilleurs et de longue expérience ayant fait un cours de collège ou d'université; leur nomination ne serait que provisoire pendant les deux premières années.

5. L'indemnité de tous les inspecteurs serait de $2.000 par année pour commencer, avec augmentation subséquente de $200 par année jusqu'à concurrence de $3,000.

6. Reconnaissance des inspecteurs comme les officiers du Département d'Education avec des pouvoirs étendus.

Organisation et adaptation des écoles rurales

L'enquête demande:

L'approbation des plans et devis de toute construction d'école par le ministre d'Education;

L'organisation par le gouvernement d'écoles modèles dans les districts non anglais.

Consolidation des écoles rurales

L'école consolidée en Saskatchewan doit être une école destinée à une population agricole. Le gouvernement devrait nommer un inspecteur qui consacrerait tout son temps à cette tâche. Il devrait aussi aider pécuniairement les municipalités à ériger et à maintenir leurs nouvelles écoles. Chaque municipalité devrait avoir son "high school".

L'agriculture étant la principale industrie de la Saskatchewan, on devrait en tenir compte dans le système d'éducation et s'efforcer de développer chez les élèves la vocation agricole par un cours d'études approprié.

Le personnel enseignant

La province a besoin d'environ 5.700 instituteurs pour toutes ses écoles. Sur ce nombre, celui des hommes devient chaque année proportionnellement de plus en plus petit. En 1916, il n'était que 23 p.c. du total. Les facilités de former des instituteurs sont tout à fait insuffisantes pour fournir la quantité requise. Même après avoir emprunté largement aux autres provinces, plusieurs centaines d'écoles doivent encore se contenter d'instituteurs provisoires. Un très grand nombre ne sont que des garçons et des filles de 17, 18 et 19 ans, avec de maigres qualifications académiques, et qui détiennent cependant des certificats permanents. Les salaires sont plus élevés que dans la plupart des autres provinces, bien qu'ils ne soient pas encore ce qu'ils devraient être.

Le côté le plus difficile de tout le problème de l'éducation consiste à attirer et à retenir dans la profession un nombre suffisant d'instituteurs bien préparés qui fassent de l'enseignement une carrière. Pour cela, le public doit comprendre sa responsabilité vis-à-vis de l'instituteur et faire en sorte de le retenir longtemps dans la même place.

Les écoles dans les districts non anglais

L'enquête recommande:

1. Que des jeunes gens et jeunes filles bien doués—de langue anglaise, d'origine ruthène et canadienne—soient choisis sur la recommandation de l'inspecteur et formés dans les écoles normales aux frais du gouvernement, à la condition qu'ils enseignent pendant trois ans au moins dans les écoles ruthènes.

2. Que des instituteurs canadiens spécialement préparés—de préférence des hommes mariés—soient subventionnés par le gouvernement pour enseigner pendant une période déterminée.

3. Que des écoles modèles soient organisées avec l'aide du gouvernement.

4. Que des mesures soient prises pour placer toutes les écoles privées sous la surveillance compétente du gouvernement.

5. Que l'enseignement d'une langue autre que l'anglais ne soit autorisé dans les écoles publiques qu'après les heures régulières de classe.

Au sujet du système actuel d'examen, l'enquête recommande la réduction au stricte minimum.

Elle demande également que toutes les terres de culture et de pâturage non actuellement comprises dans les districts scolaires organisés soient taxées légalement pour les fins de l'éducation.

Mort d'un ancien président de l'Assemblée du Nord-Ouest

William Eakin, ancien président de l'Assemblée du Nord-Ouest, vient de mourir à Saltcoats dans sa 90ème année. Il avait été élu à la présidence de la quatrième Assemblée des Territoires, en 1898, et il avait occupé cette charge pendant deux législatures. Depuis 1902, il s'était retiré de la politique.

M. Viviani et le Canada français

M. Viviani, dans la *Revue Hebdomadaire* du 9 février, fait part de ses impressions sur le Canada: "C'est l'ancienne France qui a été transportée là-bas, écrit-il. Toutes les grâces et toutes les beautés de notre pays, non seulement y ont été apportées, mais elles y ont survécu."

Au sujet du genre de français que nous parlons, M. Viviani s'exprime ainsi: "C'est cette langue du XVIIe siècle, si pure qu'on a eu peut-être le tort a alourdir de notre temps de néologismes, cette langue-là qui, comme dans un merveilleux et lointain conservatoire, a été maintenue dans sa pureté limpide, telle que la parlaient nos pères."

D'après un amendement à la loi des Ecoles de l'Alberta, le salaire minimum des instituteurs pour les écoles rurales sera de $70 par mois.

Chez les Orangistes

Intéressantes révélations fournies par la convention de la Grande Loge de la Saskatchewan à Weyburn

Les journaux publient des détails fort intéressants sur la convention annuelle de la grande loge orangiste de la Saskatchewan qui s'est tenu à Weyburn, les 6 et 7 mars.

Le discours du grand maître donne crédit aux orangistes pour la grande victoire unioniste, qui a été en partie leur œuvre. Il n'y a pas lieu de se féliciter autant de la conscription. Jusqu'à présent, elle semble avoir manqué l'un de ses principaux objets, qui était de forcer la province de Québec à faire sa part dans la lutte de l'empire. Pour une raison ou pour une autre la première levée n'a pas fourni à l'armée un grand nombre de Canadiens français. Cependant le grand maître a confiance que le gouvernement unioniste prendra les mesures nécessaires pour avoir raison de ces tire-au-flanc. En attendant, Québec et le sud de l'Irlande les deux châteaux forts de la Papauté, se sont montrés sous leur vrai jour et le monde n'est pas près d'oublier le triste spectacle de leur déloyauté.

Le grand maître déclare aussi que les résolutions sur la question des langues, adoptées à la récente convention des commissaires d'école de Saskatoon, sont l'expression fidèle des sentiments et du programme des orangistes depuis de nombreuses années. "On ne peut espérer faire adopter l'idéal britannique par notre population de langue étrangère si elle ne commence par posséder les moyens de communication de cet idéal, la langue anglaise, parlée par les principales nations démocratiques du monde."

Un autre orateur a énuméré les principaux points de la mission politique de l'orangisme: "dévouement au roi et à la succession protestante au trône, comme sauvegarde des libertés de la nation: dévouement à l'Empire britannique démocratique, comme sauvegarde des libertés du monde: dévouement à la foi protestante, comme sauvegarde de la liberté de conscience."

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

"Résolu que la Grande Loge Orangiste provinciale de la Saskatchewan réaffirme son opposition au système actuel de deux écoles, persuadée qu'un système, l'école nationale non-confessionnelle est absolument essentiel à l'unité et à la prospérité nationales.

"Et que de plus nous nous engageons à poursuivre notre travail d'éducation jusqu'à destruction complète de l'inique système actuel.

"Attendu que nous avons toujours lutté pour l'usage exclusif de l'anglais dans les écoles de la Saskatchewan, nous sommes satisfaits de voir que divers autres corps représentifs, grâce surtout à l'agitation faite par notre association, ont adopté des résolutions endossant les mêmes principes. En conséquence, il est résolu que nous pressons le gouvernement provincial, conformément à l'opinion publique bien établie, d'interdire l'usage de toute langue autre que l'anglais dans les écoles de la province et d'ordonner qu'un système uniforme de manuels soit employé dans toutes les écoles de la province."

Le *Star* de Saskatoon, à qui nous empruntons le texte de ces résolutions, ajoute: "Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Les Orangistes de la Saskatchewan ont l'intention d'entreprendre une active campagne contre les écoles séparées et le bilinguisme. Ces questions ont été soulevées par l'Ordre d'Orange à travers tout le Canada depuis ces dernières années et aujourd'hui elles reçoivent l'appui de nombreuses organisations représentatives."

La prochaine session de la Grande Loge se tiendra à Prince Albert dans la première semaine de mars 1919.

gendré cette guerre" écrivait Claire Ferchaud dans une lettre à tous les généraux français.

* *

"Un nettoyage en règle de toutes les chancelleries, de tous les cabinets noirs, dit M. Henri Bourassa, démontrerait que toute la diplomatie contemporaine est canaille immorale et criminelle, plus encore que la politique intérieure des pays civilisés."

* * *

Il y avait une raison autre que celle que l'on a donnée pour suspendre les industries durant trois jours au Canada et aux Etats-Unis, mais, patientez!... on ne pourra savoir cela qu'après la guerre nous dit un sénateur américain.

* * *

"Dans toutes les guerres, disait ces jours derniers, M. Clemenceau, le vainqueur est celui qui se croit invaincu un quart d'heure de plus que son adversaire."

* * *

Chez les Alliés la part des combattants au 1er janvier était celle-ci: l'armée belge défend 15 milles de front, l'armée anglaise 105 milles et l'armée française 350 milles. A lire les dépêches de nos journaux anglais on dirait toujours que c'est l'armée anglaise qui fait tout et que l'armée française ne compte plus.

* * *

"La terre classique des chiffons de papier" c'est ainsi que Mgr Béliveau qualifie fort justement le Manitoba qui s'est distingué entre toutes les provinces anglaises pour son mépris du pacte de la Confédération en ce qui concerne les droits des minorités.

DEMOISELLES, C'EST VOTRE DEMARCHE QUI ENCHANTE

Il dit que les femmes soignent trop leur visage pour le soin qu'elle donnent à leur cors

Faites attention à votre démarche! Un pas sûr et léger est un reflet de jeunesse. Vos chaussures avec talons élevés sont la cause de vos cors. C'est mal et vous le savez. Ils sont si faciles à enlever. Débarrassez-vous de ces cors en demandant un quart d'once de freezone à votre pharmacien. C'est une dépense bien minime et qui vous débarrassera de vos cors et de vos calus.

Quelques gouttes appliquées sur un cor "au vif" enlève la douleur et fait disparaître le cor dans quelques jours.

Ce freezone est un liquide gommeux qui sèche rapidement et qui fait simplement ratatiner le cor de sorte que vous pouvez l'enlever sans douleur.

Les femmes ne doivent pas perdre de vue qu'un pas léger donne un air de jeunesse.

Ça et là

L'intervention du Japon en Russie qui est si fort préconisée par l'opinion anglaise, a tout l'air de n'être qu'une autre bourde diplomatique et stratégique du genre de l'expédition des Dardanelles.

* * *

On annonce que le ministre de la milice va envoyer au front tous les officiers qui n'ont pas encore fait de service outre-mer. Il n'est que temps de débarrasser le pays de ces officiers de salon qui n'ont fait que vivre aux dépens du pays et insulter les autres.

* * *

Si la France avait voulu rester neutre au début de la guerre, l'Allemagne aurait réclamé comme garantie la remise des forteresses de Toul et de Verdun: C'est ce qui vient d'être révélé. L'ambassadeur allemand à Paris, M. de Schoen, avait reçu instruction de proposer cette impossibilité à M. Viviani. De toute façon l'Allemagne était bien décidée de pousser la France à la guerre.

* * *

Dans une paroisse du lac St-Jean à St-Gédéon, le maire du village et celui de la paroisse s'étaient permis, en leur qualité officielle, d'adresser des félicitations à M. Borden sur sa victoire unioniste au lendemain des élections. Le conseil les a sévèrement censurés pour leur zèle intempestif.

* * *

M. Chabot, l'unique député unioniste de nom français, a eu au moins le bon sens de refuser le poste de vice-président de la Chambre pour lequel d'ailleurs il n'était pas du tout qualifié, n'ayant pas même la belle voix de son prédécesseur Jos. Rainville.

* * *

L'ancien journal la "Minerve" doit ressusciter, paraît-il, sous la forme d'une revue politique dont M. Sauvé, chef de l'opposition provinciale, sera le directeur.

* * *

Pendant que l'on prêche aux individus la plus stricte économie des aliments, les grands marchands de provision, comme la Compagnie Davis-Flavelle de Winnipeg, laissent gâter et jettent aux déchets 8,500 livres de poulet, accumulé en entrepôt pour faire hausser les prix. Nous en sommes toujours aux économies de bouts de chandelles et au gaspillage par millions. Est-ce que cela pourra toujours durer?

* * *

La lutte pour la mairie a Montréal suscite un intérêt extraordinaire. M. Médéric Martin fait sa campagne d'élection sur le dos de sir Lomer Gouin contre le candidat ouvrier Ainey, et semble avoir assez de succès. Les assemblées sont souvent tumultueuses.

* * *

M. W. M. Graham est nommé commissaire du gouvernement pour le département des Affaires indiennes dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

* * *

M. l'abbé Osias Boucher, aumônier franco-américain d'un régiment de la Nouvelle Angleterre au front vient d'être décoré de la croix de guerre pour sa brillante conduite sur le champ de bataille.

* * *

L'Alberta a besoin d'un millier d'instituteurs et d'institutrices pour ses écoles. Il y a plus de 900 districts ruraux où l'école est fermée. Cependant le tribunal militaire n'exempte pas les instituteurs du service!

* *

C'est bien la Franc-Maçonnerie qui a déchaîné la guerre. L'Histoire l'écrira un jour. "C'est la Franc-Maçonnerie qui, pour obtenir la perte éternelle de la France d'accord avec l'Allemagne, a en-



Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, Sask

PONTEIX, SASK., MERCREDI 20 MARS 1918 No. 11

FETES DU JOUR *Saint Joachim* Galiléen de la tribu de Juda. On connait très peu de chose de sa vie, on sait seulement qu'il épousa, à [illegible] quatre ans une jeune fille de la tribu de Lévi, sainte Anne, et que de cette union naquit la très-sainte Vierge Marie, mère de notre divin Sauveur.

Sainte [illegible] et ses six compagnes. Subirent le martyre pour la foi, à Amide, sous la persécution de Maximin. Elles furent suspendues sur un chevalet, déchirées avec des ongles de fer et enfin brûlées vives, le 20 mars de l'an 300.

CONCOURS

13—La mort [illegible] et jour

De tout pécheur [illegible]
Mais du pécheur [illegible]
l'amour
Et le trésor [illegible]
Mère des [illegible] de Ponteix.
Dans l'Hirondelle [illegible] parois

14—Ecrire "[illegible]" [illegible] lettres [illegible]

15—Pourquoi [illegible] tête d'une [illegible]

SOLUTIONS:—7 Charrue [illegible] 9 Le souverain de Perse est Shah et celui de Turquie [illegible].

JOUTE D'ESPRIT Nous recevons la lettre suivante: M. [illegible] Réfléchissez avant de donner [illegible] à la [illegible] dame qui trouve que [illegible] et les champignons [illegible] ne valent rien. Il est [illegible] que cette dame a la langue telle [illegible] mauvaise qu'elle gâte tout ce [illegible] *palais*. Un abonné

Notre [illegible] de tous [illegible] Ne serait-ce pas [illegible] de la bouche [illegible] en question?

[illegible] [illegible] d'Oscar Dumas et d'[illegible] Rondeau. Parrain et marraine M. et Mme Narcisse Dion.

[illegible] Joseph-Samuel-Alexandre [illegible] de Bélisle [illegible] M. et Mme Marc Sabourin.

Mariages: [illegible] d'Amédée [illegible] Mlle [illegible]

MAITRE AUTEL [illegible]

[illegible] M. B. Hinman $5; F. X. Fournier $5; Jos. Coulombe $5; Richermont Gauthier $25; Robert Foret $30; Horace Desautels $30; Antonio Thibault $10; Arthur Tourigny $10; Clovis Tourigny $10; Ernest Sévigny $10; Raoul Larochelle $10; Israel Bonneville $25; (A suivre).

Sous la présidence de M. E. Foret, maire de Ponteix, deux séances ont été tenues, l'une du Conseil, l'autre des commerçants de la ville, pour esquisser le programme des fêtes qui auront lieu, en juillet, pour célébrer le [illegible] anniversaire de la fondation de la [illegible] et de la paroisse.

Le Dr H. T. Bissonnette, médecin vétérinaire, est venu s'installer à Ponteix où sa famille ne tardera pas à le rejoindre. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une parfaite réussite.

M. l'abbé Rondeau avec le Dr Godin de Willow Bunch nous ont fait l'agréable surprise d'une petite visite.

Sont allés: à Régina: MM. A. Marcotte et A. Liboiron pour la société de colonisation, et J. Hall, C. Ste-Marie pour un concours de quilles où ils se sont signalés: à Winnipeg: J. C. Turenne en voyage d'affaires.

L'Hon. W. R. Motherwell est venu donner au théâtre de Ponteix une conférence sur le travail et la plus grande production des terres devant une belle assistance.

UN GLORIEUX PRISONNIER—C'est notre concitoyen Raphaël Cousin. Nous sommes fiers de pouvoir publier aujourd'hui les termes officiels dans lesquels il a été cité à l'ordre de sa brigade par le colonel Borins commandant de la 262me:

"Soldat qui a fait preuve, à l'attaque du 30 avril 1917, d'une ardeur offensive et d'un esprit de sacrifice au dessus de tout éloge. A poussé l'attaque à fond et ne s'est laissé arrêter ni par le feu des mitrailleuses ni par la résistance acharnée des groupes ennemis."

HOPITAL—Nous pouvons annoncer définitivement l'ouverture de notre hôpital pour le 15 avril au plus tard. Si elle a été retardée jusqu'ici, c'est surtout parce que nos bonnes Sœurs désiraient pouvoir offrir aux malades les derniers perfectionnements d'une installation moderne et le confort le plus complet. Les différents docteurs qui ont déjà visité cette installation en ont fait le plus grand éloge.

Des appartements spéciaux y sont réservés pour la maternité.

On sait que cet hôpital est absolument général. Tous les malades, de quelque nationalité et de quelque religion qu'ils soient, y recevront les mêmes soins charitables du dévouement chrétien, et tous les docteurs y seront admis avec les mêmes égards pour y traiter leurs clients.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD, Sask.

Baptême—M. et Mme Jos. P. H[illegible] Beaulieu ont fait baptiser un petit garçon du nom de Joseph-Victor-Lazare. M. et Mme Victor Hudon ont été parrain et marraine.

Départ—M. et Mme Jos. Hudon des Quatre-Coins nous ont quittés pour aller s'établir définitivement à Dinsmore avec leur famille.

—M. et Mme Evariste Fleury sont partis également pour le Sud de la province avec leurs six enfants.

Arrivée—Trois familles nouvelles sont arrivées de la province de Québec: 1o. M. Georges Chamberland, père, et ses deux jeunes garçons; 2o. M. Georges Chamberland, fils, et sa femme; 3o. M. et Mme Delphin Michaud.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Exemptions—De meilleures nouvelles nous arrivent au sujet des jeunes gens sommairement exemptés par le bureau médical de Prince-Albert. Plusieurs d'entre eux [illegible] de la classe A. ont reçu après coup leur avis d'exemption. [illegible] autres attendent [illegible] leur appel.

Nous apprenons [illegible] tant, dont nous parlions [illegible] temps dans le *Patriote*, [illegible] trois fils à la guerre, [illegible] ou cinq.

—Un jeune Français de [illegible] M. Casimir Roux, vient de quitter [illegible] mille, pour répondre à l'appel de [illegible] re. Il est parti le [illegible] mars pour Régina.

Commissaires d'école—Sur la proposition de M. Th. Lamonde, président du cercle de l'A. C. F. C., les commissaires des trois districts [illegible] "Foyer", "La Marseillaise" et "Arborfield", ont envoyé la [illegible] suivante au secrétaire de la "*Saskatchewan School Trustees Association*":

"Comme la Convention de Saskatoon a fourni la preuve que la liberté de parole et la liberté de discussion n'est pas admise par l'Association des Commissaires d'école de la Saskatchewan, nous soussignés, commissaires de l'école de [illegible] et libres citoyens de l'empire britannique, envoyons notre démission de membres de la dite Association".

Suivent les signatures.

[illegible] Pont [illegible] et de tous autres [illegible] [illegible] Messieurs [illegible] [illegible] par M. Sirois [illegible] Nos félicitations à M. Belley.

Dernière [illegible] 200 [illegible] M. B. [illegible]

M. Chabot [illegible] M. Marion [illegible] se bâtir [illegible]

[illegible]

MONTMARTRE, Sask.

[illegible]

[illegible] Messieurs [illegible] M. G. [illegible] et Mme Côté [illegible] Mlle E. Bréhaut, [illegible] le prix des dames et M. [illegible] le prix des hommes. Tous se sont retirés enchantés de la soirée, au cours de laquelle ils ont [illegible] très bonne tire.

Le 5 mars a eu lieu l'inhumation de J. M. Dalbanes. Il était très connu et estimé de tous les gens de Montmartre. Nos sympathies à la famille.

M. H. Harrison est parti mercredi [illegible] pour l'Exhibition d'hiver à Régina avec douze beaux animaux enregistrés. MM. Beaudin et Thos. Deacon l'aideront durant le voyage.

—Les contribuables de l'école Joffre, sont très heureux d'avoir une très gentille institutrice Mlle A. DeBruno: il y avait déjà quelques semaines que leur école était fermée, faute d'institutrice.

Le docteur Lavoie s'est construit une bonne glacière, on dit qu'il a l'intention d'ouvrir une salle de rafraîchissements au printemps.

—Deux des conseillers de Montmartre, M. P. Sauvé et M. J. Perras, sr. sont de retour de la Convention de Moose Jaw.

—Notre instituteur M. J. Gagnon et notre institutrice Mlle A. Michaud ont su faire plaisir à tous leurs élèves, en les régalant d'excellente tire pour la mi-carême.

—M. R. Legris a tué 3 beaux loups depuis le mois de janvier, le dernier était remarquablement foncé.

BILLIMUN, Sask.

La belle saison pour les trappeurs marche à sa fin. Aussi je vous dirai que cette année fut très fructueuse pour ces Messieurs. M. Constant Wanlin arrive premier avec 5 beaux loups. Mais M. Tradel, quoique n'ayant pas tant de loups fut plus chanceux encore. Un beau matin il prit dans ces pièges, savez-vous quel gibier? un Allemand. M. A. Descoteau a pris un loup et quelques autres petits gibiers: pas trop mal pour ses débuts. Les "Bachelors" vous remercient, messieurs les trappeurs, car leurs poules seront plus en sûreté cette année.

—Il y a quelques semaines un monsieur de par chez nous se rendait à Ponteix par affaires. Amateur du jeu de dames, la soirée arrivée, il engage la lutte avec M. Al. Deshautel, puis ce fut le tour de M. le directeur de la

STE MARTHE, Sask.

Séance mensuelle—Hier nous tenions notre troisième séance: mais, en considération du carême, elle arevêtu un caractère particulièrement instructif et religieux: témoin une conférence sur *Jérusalem*, ville qui captive l'attention du monde entier—témoin: *"Les Blessures de Notre-Seigneur"* dont les paroles (et aussi la musique) sont si belles et si pieuses, etc.

—Les bonnes volontés (se manifestant plus fort que jamais) ont fait le [illegible] peu trop chargé. Plus [illegible] choisis, sans compter [illegible] scène enfantine *"La [illegible] dindons"* (prêchant l'amour [illegible] campagne) qui sera le [illegible] *"La Cousine [illegible]"*.

[illegible] la séance ayant duré [illegible] on a remis à la prochaine, les [illegible] en souffrance.

En effet, nous aimons à nous retirer à des heures convenables et pour plusieurs motifs. Nous ne sommes pas, grâce à Dieu, comme les *carabins* de Paris qui fredonnent ce refrain:

"Il n'est pas tard"

"Il n'est qu'onze heures moins le quart"

"Allons chez la mère Picquart."

Tous les foyers franco-canadiens, à part [illegible], se trouvaient, au moins, représentés à cette séance. Mais [illegible] de la vallée Qu'Appelle faisaient défaut, en grande partie. Il est vrai, qu'une nuit sans lune et sans étoiles n'est guère favorable ou surtout les grandes distances.

Nos félicitations et nos remerciements à tous nos acteurs, déclamateurs, discoureurs, chanteurs, actrices et cantatrices. Impossible de les nommer: la liste en serait trop longue, et nous abuserions de l'hospitalité du journal.

[illegible] plus petits qui ont défilé sur la scène par un "coup de maître". [illegible] ils s'en acquittèrent [illegible] et triomphants [illegible] reposer à l'ombre de leurs fauteuils [illegible] à côté de [illegible] Et les bébés [illegible] à leur manière [illegible] avec des [illegible]

Tant mieux s'ils n'en étaient que plus sages durant le reste de la séance. Même notre [illegible] petit [illegible] pour de [illegible] qu'il [illegible] comédie, à côté de son père de la [illegible], après a été demandé, à notre [illegible] du Ciel.

"Le pain quotidien" (qui est bien [illegible])

"Et un bon peu de beurre avec".

J'aurais voulu un "*instantané*" pour prendre ce tableau suggestif de cette soirée de famille paroissiale!

L'appétit vient en mangeant, dit-on: et voilà pourquoi, à la prochaine séance, en avril, nous allons essayer de reproduire une tragédie vraiment émouvante, un drame sanglant et historique.

Le C'est un maître dans l'art de bien penser et de bien dire, le poète chrétien F. Coppée qui a composé ce drame pour les grands théâtres de Paris.

Qu'on se le dise.

BELLEVUE, Sask.

La commission scolaire du district de Bellevue, réunie le 9 mars, a décidé sans discussion d'envoyer sa démission comme membre de l'Association des commissaires d'école de la Saskatchewan, et qu'une copie de la résolution *soit envoyée au Département de l'Education.*

M. l'abbé H. Chauvin, président de l'A. C. F. C. travailleur d'un grand dévouement, a recruté parmi ses paroissiens dix-neuf nouveaux membres. *Ce qui porte le nombre des membres à quarante-quatre. Il se dit très satisfait, puisque près des deux tiers en font partie.* Espérons que quelques-uns encore viendront se joindre à nous.

Voici les noms des nouveaux inscrits: MM. Joseph Gaudet, N. Bachand, Joseph Gareau, H. Théoret, Adrien Gaudet, J. Dault, A. Houle, Alphonse Houle, J. Houle, A. Gaudet, R. Gaudet, O. Gaudet, Adrien Gaudet, E. Ethier, George Dault, E. Dault, Avila Leblanc, L. Leblanc.

—M. Joseph Gaudet, après une promenade de deux mois à Montréal, nous est revenu bien gai avec une compagne, Cécile Melançon.

A son arrivée, ses frères et sœurs s'étaient rendus chez leur mère Mme Vve E. Gaudet pour leur présenter leurs souhaits de bonheur.

ST. HUBERT MISSION, Sask.

Extrait du rapport du secrétaire de notre cercle de l'A. C. F. C., séance du 13 janvier 1918:

Le onze février 1917, nos âmes avaient vibré aux accents patriotiques de la Marseillaise: c'était le retour parmi nous de deux de nos poilus de l'armée française. Le 23 octobre, la Belgique eut ici sa journée, lors de la visite de M. l'abbé Vandamme, échappé de la patrie rouge. Aujourd'hui, nous avons pu enfin remplir un autre devoir de reconnaissance. Ce fut la journée canadienne.

Ils nous avaient quittés quatre le 27 octobre 1916. Trois reposent déjà dans leur linceul de gloire. Ils dorment en [illegible] eux les Canadiens français, dans la douce et chère patrie qui nous a vu naître, nous les Français et les Belges. Seul Arthur Jordens, nous revient, échappé comme par miracle à cette tuerie barbare, mais hélas! de quatorze blessures a jailli le sang de ce noble et généreux héros.

Ah! quelle explosion de chaude et sincère sympathie à la vue du glorieux blessé qui nous revient de si loin... de si loin.... "Tu ne mérites plus de vivre après un choc pareil" lui disait un chirurgien-major. Mais la saine et vigoureuse constitution, la sève vivifiante de sa belle jeunesse a su réparer les brèches douloureuses des [illegible] et le voilà de retour parmi nous.

Pour le fêter, tout le monde s'est mis en branle. Deux de nos jolies jeunes filles, Mlles Marie Moiny et Armandine Jeannot, ont fait une souscription pour lui offrir une bourse. Notre admirable aquarelliste de St Hubert cachée sous le voile modeste de notre chère soeur institutrice, donne à son école des airs de grande fête. Des doigts habiles façonnent une bourse de soie où le violet du deuil s'harmonise avec le vert de l'espérance. Trop de souvenirs tristes s'évoquent en effet à la vue d'un uniforme kaki pour ne pas mêler à la douce et [illegible] joie de celui qui nous revient le [illegible] endeuillé de ses trois frères d'armes morts au champ d'honneur.

Trois heures. Le R. P. Fallourd, président, ouvre la séance et d'une voix que l'émotion fait trembler, nous fait part de la nouvelle officielle de la mort de notre cher et toujours souriant camarade Wilfrid Jordens, frère de celui dont nous fêtons aujourd'hui le retour. Au nom du cercle, il présente à la famille éprouvée l'expression de notre profonde sympathie pour cette perte douloureuse et cruelle. Puis, s'adressant à Arthur, il lui souhaite la plus cordiale bienvenue. A cet instant, un saisissement de tristesse, de fierté et d'orgueil s'empare de l'assistance; la belle voix claironnante d'Olivier Prand vient d'entonner: "O Canada, terre de nos aïeux", et la salle debout de reprendre en chœur: "Ton front est ceint de fleurons glorieux...." *C'est dans un véritable délire d'enthousiasme qu'on crie: "Car ton bras sait porter l'épée... Ton histoire est une épopée des plus brillants exploits."*

Au nom de la paroisse, le R. P. Libert prend la parole, s'inspirant de ces mots: "Et ta valeur de foi trempée.

Protégera nos foyers et nos droits" notre cher curé fait l'éloge de l'effort canadien à St. Hubert. Nous les connaissons tous, les quatre héros: Maurice et Albert Duquette, Wilfrid et Arthur Jordens, membres de notre cercle. Albert a fait à sa patrie le sacrifice sublime de ses dix-huit printemps; quelques mois après, son frère Maurice tombait face à l'ennemi dans les faubourgs de Lens; le même jour, Wilfrid Jordens disparaissait au cours d'une patrouille et maintenant nous venons d'avoir la nouvelle officielle de sa *mort au champ d'honneur.*

Arthur seul nous reste, mais après douze mois d'hôpital, où l'avaient conduit ses effroyables blessures. Notre cher curé nous donne quelques détails sur leur gravité. Il s'exprime avec l'expérience acquise par un séjour de trente mois dans les hôpitaux français. Je vous fais grâce des termes [illegible]chniques dont il émaillait son discours. Nous retenons l'inquiétude angoissée du patient menacé de cécité, sa joie quand, après quelques semaines, il peut distinguer vaguement les traits de ceux qui se penchent sur son lit de douleur. Aujourd'hui encore, son visage porte les cicatrices glorieuses de ses blessures. Réellement, son *front est ceint de fleurons glorieux....* Au milieu de l'émotion générale, car les pleurs s'échappent de tous les yeux, le cher curé s'écrie: "*Au nom des* Français et des Belges, nous vous disons merci." Une vibrante acclamation vient appuyer ces paroles.

Que dire de la réponse du glorieux poilu? *Sans doute, il avait mille choses à dire. Quelle joie eût été la nôtre de l'entendre! Hélas!* sa mâchoire fracassée, sa gorge déchirée par l'obus et non encore complètement guéries, ne lui permettent que d'articuler ces deux mots: Mesdames et messieurs, Merci.

Merci! ce cri du coeur combien plus éloquent que les plus beaux discours nous prouva que nous avions été compris et qu'il nous remerciait de nous unir à la grande et ineffable joie de *son retour parmi les siens.*

Gazette officielle de la Saskatchewan

Sont nommés juges de paix: Joseph Lemay, Meota; Lucien Gavroy, Forget; Arthur Boyer, Montmartre; David Fillion, Viscount; O. Tourigny, Maple Creek; F. P. Peltier, Coderre; F. X. Belletleur, Willow Bunch; Léonidas Langlois, Marcelin; R. Prud'homme, Warman; P. Plisson, Herschel; J. Lucas, Radville; Joseph Saindon, Radville; Sylva Bourassa, Daleview; J. T. Leger, North Battleford; A. Perron, Ormaux; Joseph Fortin, Moon Hills; Jos. Doutre, Gravelbourg; T. G. Bohier, Ada; J. W. Pelletier, Vawn; C. A. Barsaloux, Cut Knife; Jules Lautier, Willow Bunch; Armand Savard, Boutin; Arthur Séguin, Storthoaks; C. A. Handfield, Storthoaks; J. A. Roy, Dollard; Thomas Lucas, Coteau; J. Moreau, Dollard; T. D. Thibault, Big River; J. N. Couture, Fournierville; F. J. A. Demers, Maple Creek; E. C. Morin, Roche Percée; H. C. Dupont, Yellow Grass; A. Tourigny, Estuary; François Kerleroux, Kermaria; J. B. Villeneuve, Périgord; J. K. Guilmette, Howell; E. J. Demaine, Demaine; Raymond Courteau, Zenon Park.

Sont nommés notaires publics: Gaston De Jardin, Manor; Maurice Quennelle, Wauchope; M. J. Dubois, Duck Lake; J. I. Lalonde, Marcelin; J. M. Renaud, Marcelin; G. L. Van Campenhout, Howell; Charles de Gollier, Margo; J. A. Saindon, Radville; J. G. Poulin, Saint-Brieux; B. Soury-Lavergne, Meyronne; H. J. Cousin, Gravelbourg; P. Lapointe, Willow Bunch.

Importantes résolutions du Conseil canadien de l'Agriculture

Le conseil canadien de l'Agriculture, qui a tenu une session de deux jours à Régina, a adopté trois importantes résolutions: la première demande au gouvernement unioniste de fixer immédiatement le prix du blé de la récolte de 1918, en même temps qu'un prix minimum pour la récolte de 1919, la seconde résolution demande au gouvernement de supprimer le droit d'entrée sur tous les instruments aratoires; la troisième est une énergique protestation contre le projet d'augmentation du prix des transports, accompagnée de la déclaration que la seule solution au problème des chemins de fer du Canada, en ce moment, est la nationalisation et le contrôle gouvernemental.

La fin d'un "conscientious objector"

David Wells, l'un de ceux à la conscience de qui la guerre répugne ("conscientious objectors") et condamné récemment de ce chef à deux années de pénitencier, vient de mourir d'épuisement physique, à l'asile de Selkirk. Wells fut l'un de ceux qui ont subi les traitements inhumains que l'on sait dans une des casernes de Winnipeg.

Le malheureux fut ramené du pénitencier de Stony Mountain à l'asile de Selkirk le 11 février dernier. D'après le Dr A. F. Rice surintendant de l'établissement, le patient avait des crises violentes qui s'apaisèrent peu à peu et dégénérèrent en un état constant de stupeur; il refusa de manger, de parler, de marcher et de faire quoi que ce soit, tant qu'il demeura dans cet état de crainte excessive.

Il fallait le nourrir de force, disent ses gardiens: finalement, il dépérit et mourut d'épuisement.

Simple remarque d'un journal: Manger du "canayen" devient de jour en jour un sport de plus en plus indigeste.

MARCELIN, Sask.

Lundi, 11 mars, fut chanté le service anniversaire de feu Augustin Gauthier. Malgré le mauvais temps, (il neige encore, et si ça continue, nous appellerons cette année, "l'année de la grand'neige", ce qui ne s'est pas vu depuis vingt et quelques années) et des chemins affreux, une assez nombreuse population assistait à l'office et témoignait de sa reconnaissance envers ce bon citoyen. Sa femme et ses deux fils, Thomas et Augustin, représentaient la famille.

—Samedi le 9, nous arrivait de l'Est une bonne famille canadienne, celle de M. Napoléon Ranger, le père, la mère et neuf enfants. A l'arrivée du train, le frère, Hormisdas Ranger, les beaux-frères Charlebois, Chevrier, Lajeunesse, et les neveux Viau et Ranger étaient là pour leur souhaiter la bienvenue. Quelle fortune pour la paroisse! Nos "bachelors" ont remarqué trois grandes filles et se proposent bien d'avoir des chapeaux neufs pour Pâques.

Baptêmes.—Le 24 février, un huitième garçon de file de M. Hendrick Despins était baptisé, Joseph Maurice Réal. Parrain et Marraine: Raoul Despins et Cécile Grézaud.

—Le vingt six février, M. Adonias Sanche apportait au baptême son 9ème enfant, J. Wilfrid Philias. Parrain et marraine: Wilfrid Cloutier et Mme Arthur Sanche.

—Ce même jour, M. J. L. Landry faisait baptiser son 6ème enfant, Marie-Antoinette-Anita. Parrain et marraine: Bernard et Gabrielle, petits frère et sœur.

—Le 28, M. Herbert Moffat faisait baptiser son premier né, Augustin Earl Douglas. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Boyer.

—Le quatre mars, une fille est arrivée chez M. Tremblay, quatrième enfant.

—Ce M. Tremblay s'est engagé pour les travaux des champs au service de M. Andrew Moffat. Il est logé lui et sa famille, aura du lait à volonté pour sa famille gratuitement, et $100 par mois. Voilà les gages que nos cultivateurs ont à payer, de $80 à $100 par mois. Aussi notre pauvre Borden s'en fait donner des noms! Le stupide! qui continue à drainer nos jeunes gens pour l'enrôlement.

—M. Jules Sarrasin assite ces jours-ci au départ de ses deux plus vieux garçons pour Régina. Espérons qu'ils nous reviendront. Il y a encore des juges à Berlin.

FERLAND, Sask.

—La partie de cartes au profit de l'église a rapporté $13.00. Tout le monde a répondu à l'invitation.

—Notre dévouée institutrice, Mlle Agnès Guichon, nous est revenue depuis le 4 mars reprendre sa classe dans notre district de Ferland.

—Nos jeunes garçons se sont formé un club de baseball dans notre localité.

—M. Avila Chabot à vendu ¼ de section à M. Victor Roy, et M. Jos. L. Fournier ¼ de section à M. Jos. Roy. Encore deux canadiens de plus parmi nous.

—MM. Arthur Dion et Henri Beaudoin qui étaient allés passer l'hiver dans l'Alberta nous sont revenus la semaine dernière.

LAC LA BICHE, ALTA.

Nous venons d'apprendre le départ du jeune Henry Lebeau pour l'exercice militaire à Calgary. Il est le fils aîné de M. et Mme A. Lebeau, barbier de la localité. Ses parents sont très affectés de le voir partir, car ils ont été éprouvés, en septembre dernier, par la perte de leur second fils, Arthur, qui est mort au front. Espérons que le jeune Henry nous reviendra bientôt en obtenant son exemption pour reprendre les travaux sur son homestead.

Enfin voici le printemps qui arrive; nous nous en apercevons car il y a beaucoup d'activité dans la place depuis quelques jours. Les fermiers viennent nous voir en grand nombre. Quelques uns, pour leurs achats de provisions, d'autres pour faire réparer leurs machines agricoles, d'autres enfin viennent en promeneurs et tous sont les bienvenus dans notre village qui est assez bien organisé sous tous les rapports. Nous avons trois hôtels, deux restaurants, quatre gros magasins, un bureau de poste, un médecin, quatre écuries de louage, deux boulangeries, un sellier, deux boucheries, plusieurs menuisiers, deux scieries, etc. Nous avons aussi un prêtre catholique résidant.

Tout nous fait bien présager pour l'avenir, par le développement rapide des localités environnantes. Les fermiers travaillent beaucoup pour défricher leurs homesteads, afin d'en avoir un grand revenu, car la terre est de première qualité et facile à préparer pour la semence du grain.

—De passage ici le Rév. P. A. Ouellette ancien curé de la paroisse. Il est en visite chez son frère, Philorum Ouellette, propriétaire de l'hôtel Cecil.

—M. U. Limoges, marchand de la localité, est allé passer la semaine à Edmonton pour affaires.

"LE CROISE"

BULLETIN DU COMITE PERMANENT DE LA LANGUE FRANÇAISE; ECHO DU RALLIEMENT CATHOLIQUE ET FRANÇAIS EN AMERIQUE.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MARS 1918

Croisade antimaçonnique.—*S. Michel contre Lucifer.*—La lutte contre la légion satanique—*L'exemple de la Belgique: Les Belges et la Maçonnerie.*—*Rappels aux principes: Pour la Justice et pour le Droit.*—*Notre vraie supériorité:* S. E. le Cardinal Bégin: *La pierre d'assise de notre race:* Mgr L.-A. Paquet: *Le véritable ennemi du Canada français:* R. P. Louis Lalande, S. J.—*Patriotisme religieux:* Mgr Ignace Bourget.—L'Action Française en Amérique: *Dans l'Ouest:* Notre groupe manitobain: Ceux de la Saskatchewan. *Chez nos gens des Etats-Unis:* Fédération catholique franco-américaine.—Pages à Garder: *La France catholique nous soutiendra.*—Conseil du Pape.—Au Service des Intérêts Français: *Observations et bons conseils:* Le salut par nos ennemis: *Edouard Montpetit:* Son droit constitutionnel: *Hon. M. Thomas Chapais:* Comment nous cultivons "l'ignorance": Les Cloches de Saint-Boniface.—Règne Social du Sacré-Cœur de Jésus: *L'Intronisation au Canada.*—Presse Catholique: *Officiel* de la L. P. C.: Reconnaissance confraternelle: Hérauts du Pape.—Délivrez-nous du mal!...—Pour L'Unité Nationale: *Arguments et témoignages d'origine anglaise:* Leur chauvinisme compromettant: le *Chronicle:* La faute n'est au Canadien français: *J.-A. Whitaker.*—*Une religion diabolique.*—Religion et patriotisme: *Sir A.-B. Routhier.*—L'erreur de l'insensé: *Cicéron.*

Prix de l'abonnement au *Croisé:* personnel, 50 sous par an: collectif: 4 numéros, ou plus, à la même adresse, 25 sous chacun. Adresse postale: No. 126, Casier, Québec.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

Il devinait, lui, ce que les lettres de la Supérieure ne disaient pas, que Mlle Brunnel, frappée de paralysie douloureuse, s'éteignait courageusement, héroïquement, sans se plaindre, avec ce calme qu'elle mettait en tout.

Pour lui, elle ne reverrait plus jamais Chavette-Saint-Brice, et le pauvre petit André resterait orphelin.

A plusieurs reprises, M. Leverby avait écrit à la Supérieure, la priant de l'avertir sitôt que Mlle Brunnel serait en état de le recevoir, mais la religieuse, prétextant la grande fatigue qui en résulterait pour la malade, et le calme absolu qui lui était prescrit, faisait comprendre que, jusqu'à nouvel ordre, il ne devait pas songer à une visite au petit couvent.

Enfin, un appel pressant arriva de Sainte-Marie au moment où on s'y attendait le moins.

Mlle Brunnel réclamait André. Et la supérieure insistait pour que l'on satisfît au plus tôt au désir de la malade.

Clémence, à qui il donna aussitôt l'ordre d'habiller André pour le train de 10 heures qui correspondait avec le passage du premier courrier, s'exclama, heureuse:

—Ben! que j'l'avons dit qu'ça irait mieux! Oh! pour sûr qu'elle est échappée, allez! Et si elle demande le petit, c'est que ça va presque tout à fait! Oui, là! Et que vous n'allez pas la laisser là, j'espère? Elle sera ben mieux ici, j'en réponds. Que je serai heureuse de la revoir, tout de même!

Et, tout en brossant les cheveux d'André, elle lui recommandait:

—Vous serez ben poli avec les *Ma Soeur*, faut pas que Mademoiselle dise que la Clémence n'a pas continué à vous ben *éduquer*, et que vous êtes retourné à la sauvagerie: non, faut pas.

—Qu'est-ce que c'est que ça, les Ma Sœur?

—Ben, là, c'est des dames, pardi, qui ne sont pas tout à fait habillées comme les autres, mais c'est des dames, quoi! et si elles vous demandent de réciter le *Petit enfant qui va t'à l'école*, faut ben le dire, là, que Mademoiselle voie bien que j'vous l'a fait réciter quasi tous les soirs.

—Et elle sera contente de me voir?... dis?...

—Dame!... Voyez donc pas que c'est vous qu'elle demande? Et n'allez pas pleurer, surtout, quand vous la verrez! V'là, j'vas vous mettre le beau col de güipure qu'elle a fait, ça va la rendre toute contente.

Et un col de fine guipure sur un costume marin, ce qui faisait le plus désastreux effet, il partit avec son père, sans se douter que cette gaucherie naïve dans son accoutrement trahissait l'orphelin, le petit abandonné.

On attendait André avec une certaine anxiété à Sainte-Marie, car la chère Mère, sitôt prévenue, entra dans le petit parloir où M. Leverby avait été introduit avec son fils.

—Oh! Monsieur, que c'est bien à vous d'être venu avec l'enfant, dit-elle en prenant à deux mains avec un geste de caresse la tête d'André, elle craignait tant de ne pas le revoir!

M. Leverby avait sursauté, et, la voix suffoquée:

—Vous ne voudriez pas dire, je suppose...

La religieuse hocha la tête, ses paupières battirent sur ses yeux pleins de larmes, et après un silence:

—Viens, mon chéri, viens la voir, elle t'a tant demandé!

Et sans que M. Leverby, frappé de stupeur, pût articuler une parole ou faire un mouvement, elle emmena André.

Alors, affaissé sur une chaise du pauvre petit parloir, M. Leverby, les dents serrées comme en un spasme, le cœur battant à se rompre, le front couvert d'une sueur glacée, vécut quelques minutes d'agonie, pour ainsi dire, et la chère Mère qui rentra le trouva prostré dans une désolation indicible.

Il se redressa cependant, secoua cette torpeur qui l'envahissait, et une prière dans le regard:

—Ne pourrais-je donc la voir, Madame?

Il y avait une telle supplication dans cette simple phrase: elle trahissait une telle désespérance, que la chère Mère, mue par un sentiment de profonde compassion, se leva:

—Si vous voulez me suivre, dit-elle, elle est en ce moment au jardin avec l'enfant.

"Au jardin"? M. Leverby éprouva une sorte de soulagement. Ceux qui vont mourir ne sont pas au jardin, d'habitude.

Et il suivit la religieuse.

Ils traversèrent une petite cour dallée, franchirent une petite porte simplement fermée au loquet et pénétrèrent dans le jardin, un vaste jardin aux allées bordées de buis, piqué ça et là de vieux pommiers tordus et de quelques poiriers en quenouille.

Le regard de M. Leverby en fit le tour, cherchant Mlle Brunnel, mais il ne la vit point.

La chère Mère avançait toujours, cependant, dans la grande allée du milieu.

A un moment donné, elle fit un signe, montrant la pelouse du fond.

M. Leverby aperçut, en effet, son fils accoudé sur le bras d'un grand fauteuil d'osier et causant familièrement avec une religieuse.

—Tiens? fit-il, non sans quelque surprise, que fait André? Il n'est donc pas avec Mlle Brunnel?

La Supérieure se retourna, regarda M. Leverby avec un profond étonnement:

—Mais si, Monsieur, fit-elle, un peu interdite.

Puis, après un moment:

—Ah! c'est vrai, vous ne saviez pas, peut-être, on ne vous aura pas dit..

Ils approchaient.

Alors, du fond d'une cornette plissée qui entourait un visage très pâle au profil de camée, M. Leverby se vit regardé par de beaux yeux bruns pailletés d'or, des yeux très profonds et très doux, où flottait quelque chose d'idéal, de divin, quelque chose de l'infini!...

Il comprit le lien, l'obstacle, le mystère dont lui avait parlé Mme Peyras. Il comprit aussi le dévouement, l'abnégation de cette sainte qui, épouse de celui qui a donné sa vie pour les hommes, avait généreusement sacrifié la sienne pour arracher à la mort un petit enfant!

Il comprit cette vénération, ce respect qu'elle lui avait inspirés. Il comprit, surtout, pourquoi il n'avait osé lui parler!

(*A Suivre*)

PRINCE-ALBERT

Ce soir

Ce soir, à huit heures, réunion de l'A. C. F. C. à la salle paroissiale. Partie de cartes, musique, chants.

M. J. E. Morrier, président général de l'A. C. F. C., prononcera une allocution.

Tous les Franco-Canadiens sont cordialement invités.

Les réservistes français de Prince-Albert

Le secrétaire de l'Association des Vétérans de la grande guerre, section de Prince-Albert, nous communique la lettre suivante:

Au Secrétaire de l'Association des Vétérans de la Grande guerre, Prince-Albert.

Cher monsieur.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu le plaisir de recevoir de M. Paul Blanc une lettre accompagnée d'un mandat-poste de [illegible]. M. Paul Blanc me dit que cette somme est le produit d'une souscription faite sous les auspices de l'Association des Vétérans de la grande guerre en faveur des soldats français de Prince-Albert et du district actuellement au front.

Je suis heureux de savoir que nos compatriotes n'oublient pas ceux qui sont engagés dans cette lutte pour l'humanité. Veuillez leur dire, cher Monsieur, que chacun de nous fait sa part de tout cœur et que nos pensées vont, à travers l'océan, à notre pays adoptif, terre d'affection et de liberté, et que nous lutterons jusqu'à bout pour que nos fils puissent vivre et travailler en paix, comme nous le faisions autrefois.

Nous prions l'Association des vétérans de la grande guerre, le *Herald*, le *Patriote* et tous ceux qui ont pris part à la souscription d'agréer nos remerciements et nos [illegible].

Sincèrement vôtre,

(Signé) P. [illegible]
Mission française, [illegible],
39, B. E. F., France.

La Saint-Patrice

La Saint-Patrice, fête des Irlandais, a été célébrée lundi soir, dans la salle paroissiale, avec un éclat [illegible] inaccoutumé. La salle et [illegible] étaient ornées avec goût. Un [illegible] nombre de personnes [illegible] souper excellent servi par les Dames de l'Autel. Au cours de [illegible] a assisté à l'exécution d'un [illegible] programme musical donné par l'orchestre de l'A. C. F. C., la Chorale et divers solistes: Mlles Blouin, Davis, Kerr, M. Quinlan.

— M. Roland Felgon, de [illegible], est de retour d'un voyage dans la province de Québec [illegible] Geneviève [illegible], de Saint-Prosper. Nos félicitations [illegible].

—M. N. Berriault, [illegible] du *Patriote de l'Ouest*, est depuis dimanche dernier l'heureux père d'une fille baptisée sous les noms d'Adrienne-Rachel-Marie-Blanche. Parrain et marraine, Victor Anctil et Adrienne Anctil, oncle et tante de l'enfant.

—De passage: M. Raymond Denis, Vonda; M. l'abbé Rochon, Star City; M. l'abbé LeBel, Albertville; Mme Jean Marran, Forget.

Le R. P. Beys, nommé Provincial des Oblats du Manitoba

Le R. P. J. B. Beys, O.M.I., de Marieval, Sask., a été nommé provincial des Oblats du Manitoba pour succéder au P. Cahill, décédé l'été dernier. Le R. P. Beys est né en 1875 à Méandre, en France; il a fait ses études théologiques à Rome, où il conquit le grade de docteur en théologie, et il fut ordonné en 1900. D'abord missionnaire chez les sauvages, à la mission de Cross Lake, ensuite à l'école industrielle de Lebret et dans les missions environnantes, il était appelé il y a quelques années à exercer le saint ministère à la paroisse canadienne du Sacré-Cœur de Winnipeg et à St-Laurent. Depuis 1912, il remplissait les fonctions de directeur de l'école-pensionnat de Marieval, Sask. Nos respectueuses félicitations et nos meilleurs vœux au nouveau provincial des Oblats du Manitoba.

Mort de M. l'abbé Osias Corbeil

M. l'abbé Osias Corbeil, qui était jusqu'en ces derniers temps missionnaire colonisateur du Manitoba, est décédé il y a quelques jours à La Tuque, P.Q. C'était un ardent patriote et un dévoué missionnaire.

Plus de fabrication de liqueur au Canada après le 1er avril

La fabrication des liqueurs enivrantes sera arrêtée après le 1er avril sauf que dans l'Ontario, la fabrication du vin du crû et dans la province de Québec la fabrication de la bière, autorisées actuellement par les gouvernements provinciaux, pourront se continuer jusqu'à la fin de l'année. Cependant, le 31 décembre, même la fabrication de la bière prend [illegible] les buveurs de spiritueux devront dépendre de la quantité qu'il y aura en magasin, après cette date.

Association Interprovinciale

Avis aux Commissions scolaires

Comme on pourra le voir dans les annonces du *Patriote*, nous attendons d'ici la fin du mois, quatre institutrices encore non placées, et peut-être davantage. Nous prions les secrétaires des commissions scolaires qui n'en auraient pas encore, de bien vouloir nous notifier immédiatement, en nous donnant toutes les précisions possibles sur le nombre d'élèves, distance de l'église et de la station facilité pour la pension, etc.

Les salaires promis à ces jeunes filles, est de $80 par mois. Elles possèdent d'excellents certificats et sont compétentes, aussi bien en anglais qu'en français.

Il faudra, pour la première année, se procurer des permis provisoires; mais une lettre, reçue dernièrement, nous assure que le département de l'Education n'est pas disposé à se montrer sévère sur ce point, du moment que la commission scolaire pourra prouver que des recherches infructueuses ont été faites dans le but de se procurer les services d'une institutrice diplômée dans la province.

Nous demanderons aux commissions scolaires qui se seront adressées à nous pour obtenir de ces institutrices de ne pas en engager d'autres avant d'avoir reçu de nos nouvelles.

L'Association Interprovinciale
R. DENIS, secrétaire

John Dillon succède à John Redmond

John Dillon a été élu à l'unanimité président du parti nationaliste irlandais en remplacement de John Redmond.

Le nouveau leader est né en 1851 et a abandonné la carrière médicale pour se consacrer à la politique. D'abord adversaire de la conscription, il s'est ensuite abstenu de toute opposition, conformément au désir de Redmond. Le rôle actif joué par Dillon dans les affaires d'Irlande lui a valu plusieurs fois la prison.